No 88 - 109e année J. A. 1000 Lausanne Prix : 30 centimes Vendredi 18 avril 1969

faiss Etablissement horticole
FULLY Téléphone (026) 6 23 16
Plantes et fleurs en toute saison
P 2401 S

Le Confédéré
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Vêtements
Monsieur
Place Centrale Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites
P 4656 S

éditorial

Cultures d'arrière-garde ?

par Jean CLEUSIX

A la suite de la session extraordinaire du Grand Conseil valaisan de septembre dernier, une commission a été désignée en partie par le canton, en partie par la Confédération, pour l'étude des problèmes d'écoulement des produits valaisans.

L'idée en elle-même est excellente, car une analyse poussée et approfondie des soucis des producteurs de la vallée du Rhône devenait indispensable.

En effet, on ne pouvait impunément demander à des cultivateurs de modifier leurs méthodes traditionnelles, d'augmenter leur productivité tout en restant à un niveau de frais de production acceptable, sans se préoccuper de ce qu'il adviendrait le jour où la rationalisation commencerait à porter ses fruits.

Pourtant, personnellement, j'émets quelques doutes sur le succès des travaux de cette commission, qui vient de siéger en Valais il y a quelques jours.

Je m'explique.

Il était visible, lors du marasme de l'an dernier, que les organisations agricoles existantes, malgré leur perspicacité et leur dévouement acharnés, n'avaient pas réussi à trouver la faille où le verrou législatif enserrant la production aurait pu être entamé.

Et, pour tenter de découvrir des voies nouvelles, on a désigné une commission reprenant exclusivement ou à peu de chose près, les mêmes hommes qui, l'automne dernier, ont dû, à leur corps défendant, souscrire un constat d'échec.

CE procédé est inélégant et surtout inopportun. Les membres actuels de la commission, je le dis sans aucune restriction, sont bien à leur place ; mais alors il eut fallu y ajouter des hommes neufs, non prévenus, débarrassés de toutes les anicroches inévitablement liées aux questions traitées.

C'est le mal de la Suisse (et pourquoi faut-il que le Valais le suive aveuglément ?), de prendre et de reprendre les mêmes hommes pour traiter des mêmes questions.

Au moment où la commission ouvre le dossier de l'abricot, eût-ce été inutile d'entendre un commissaire provenant de la grande commune de Saxon, productrice de ce fruit par excellence ? Je puis assurer mes lecteurs que plusieurs citoyens de cette cité auraient eu, par exemple, place dans cette commission pour y apporter du sang nouveau, une optique nouvelle.

On a eu, semble-t-il, la crainte d'innover et je trouve que c'est grand dommage. On (si je pouvais, je personnaliserais ce « on »), se fixe à une tradition immuable et on finit par obtenir des résultats aussi discutables et discutés que cette fâcheuse émission télévisée sur le vin, qui a donné du Valais une image plus qu'à demi-fausse et qui a sombré dans le prosaïque et la technicité alors que le sujet exigeait du panache, de l'émotion et de la vie.

En tout cas, dès l'été, les producteurs seront là pour juger et ils ne pourront jamais admettre des conclusions qui soient une formule élégante de non-recevoir.

Traitées, dans les problèmes d'ensemble placées dans le contexte helvétique, les cultures valaisannes ont une place à maintenir au sein du peloton des activités économiques.

Les travaux de la commission diront si, désormais, elles devront se satisfaire d'une position d'arrière-garde, constamment talonnées par la voiture-balai.

Jean CLEUSIX.

VOTATIONS CANTONALES DES 19 ET 20 AVRIL

La loi sur la police du commerce

par Gérald RUDAZ

Les urnes valaisannes vont s'ouvrir pour recueillir, samedi et dimanche, l'avis du peuple sur trois objets : 1. Le décret concernant la protection des eaux. 2. Le décret concernant le centre pour enfants oligophrènes à Monthey. 3. La loi sur la police du commerce.

Nous avons exposé l'essentiel des deux décrets. Reste à présenter la loi, qui a été votée à l'unanimité, elle aussi, par le Grand Conseil.

Les dispositions légales actuelles réglementant le commerce et l'artisanat datent du 13 novembre 1923. C'est dire qu'elles font un peu figure de pièces de musée, surtout face au développement économique et aux méthodes commerciales nouvelles que connaît le Valais depuis l'entrée en vigueur de l'ancienne loi ! La révision a été commandée de façon plus impérieuse par l'entrée en vigueur de textes de droit fédéral, comme la loi sur la concurrence déloyale et une ordonnance ayant trait aux liquidations et opérations du même genre. Le droit fédéral ayant priorité sur le droit cantonal, plusieurs articles de la loi de 1923 devinrent caducs. Il s'agissait donc de satisfaire à cette nécessité imposée par le droit fédéral tout en habillant, à la mode moderne, des dispositions datant de la Belle Epoque ou presque.

Au nombre des matières que l'ancienne loi ne couvrait pas, citons au gré de nos souvenirs de chroniqueur parlementaire les distributeurs automatiques, les appareils de jeux exploités commercialement ou les circuits de bolides en miniature où l'on paie pour se créer l'illusion de prendre le départ des 24 Heures du Mans. Et aussi de nombreux systèmes de vente, inconnus en 1923.

Sept chapitres découpent cette nouvelle loi, qui a passé au crible fin d'un Grand Conseil attentif. Nous nous souvenons des nombreuses interventions des députés du groupe radical, notamment de M. François Couchepin, qui intervinrent toujours pour sauvegarder le maximum des droits constitutionnels garantissant la liberté du commerce et de l'industrie tout en aménageant l'ordre et l'équité auxquels doit se soumettre l'exercice du commerce.

Les généralités sont traitées au premier chapitre, qui constitue en quelque sorte le répertoire des règles à observer dans l'exercice des activités couvertes par la loi A noter que, dans ce chapitre, on trouve un article défendant les intérêts du consommateur à l'égard des commerçants déloyaux. Le chapitre 2 traite de l'activité commerciale fixe et de la distinction entre celle-ci et celle exercée par des commerces temporaires ou ambulants C'est le chapitre 3 qui fixe les règles de ces deux dernières activités, avec un souci du détail justifié par la protection que la loi accorde à ceux qui travaillent en permanence dans le canton et y paient leurs impôts, contre ceux qui n'y font que quelques apparitions.

Les appareils automatiques font l'objet du chapitre 4, depuis leur définition jusqu'à la procédure à suivre pour les cas spéciaux, qui comporte la délégation de compétence au Conseil d'Etat. Foires, marchés, comptoirs, expositions etc. tombent également sous le coup des dispositions du chapitre 5, alors que les derniers chapitres traitent comme il se doit des mesures administratives et des dispositions pénales, ainsi que des dispositions finales et transitoires.

Au cours de sa discussion par le Grand Conseil, cette loi a été polie et dépouillée de la plupart des imperfections que les représentants du peuple avaient constatées dans le projet original. C'est pourquoi le Parlement a pu, finalement, la voter à l'unanimité. Le peuple valaisan suivra certainement ses députés en déposant dans l'urne le oui que, pour sa part, le comité central du Parti radical-démocratique valaisan recommande à l'unanimité, comme pour la protection des eaux et le crédit en faveur des enfants oligophrènes à Monthey.

Gérald RUDAZ.

LE BAROQUE EN SUISSE

V. Une dynastie d'artistes valaisans : Les Ritz

par Maurice ZERMATTEN

Marcel Proust ne de doutait point, sans doute, quand il se réfugiait au Ritz pour échapper à ses visiteurs, que le propriétaire de l'hôtel qui l'accueillait appartenait à une lignée d'artistes, d'écrivains et de mathématiciens célèbres. Curieux d'art comme l'était le lecteur de Ruskin, il n'eût pas manqué d'interroger son amphitryion et, qui sait ? d'entreprendre en Valais un voyage qui lui eût réservé d'extraordinaires découvertes.

C'est par dizaines, c'est par centaines que sortirent de l'atelier des Ritz, à Selkingen, dans la vallée de Conches, les œuvres d'art qui enrichirent nos églises, au XVIIe et au XVIIIe siècles. Que d'autels, que de statues, que de tableaux ! Dans la partie alémanique du canton, en particulier, jusque dans les fonds des vallées, jusque dans les oratoires d'alpage, on trouve partout la trace d'une fécondité artistique prodigieuse : celle de cette tribu exceptionnelle qui, pendant plusieurs générations, ne cessa de donner des preuves de son génie créateur.

Le premier en liste : Johann, qui naquit en 1666, mourut en 1729. Ses études ? Il dut apprendre quelques rudiments d'instruction chez le curé, et peut-être fit-il un apprentissage de sculpteur en Italie du Nord. Ou, simplement, a-t-il travaillé chez des artisans locaux, la sculpture sur bois étant de vieille tradition valaisanne, nos masques du Lötschental en font foi, et les stalles de Valère, fort belles, réalisées à l'époque qui précède immédiatement la naissance de Johann Ritz. Du reste, on connaît les noms de nombreux sculpteurs du pays, contemporains du maître de Selkingen. Aucun phénomène ici de génération spontanée. Les statues étaient nombreuses dans les églises en cette seconde partie du XVIIe siècle où les yeux de l'enfant s'ouvrent sur les figures qui représentent les grandeurs du paradis.

Dès sa 21e année, il signe ses premières œuvres. Elles sont manifestement dans la ligne d'un art populaire qui se pratiquait déjà depuis une ou deux générations dans le pays. Il n'accomplit donc pas une révolution mais enrichit des thèmes et se donne des libertés dont le grand art baroque de la fin du siècle lui proposait l'usage. Dès lors, les œuvres vont s'accumuler dans un atelier où affluent les commandes.

Son biographe, le RP Steinmann, en a dénombré soixante-quatorze qui sont sûrement de sa main, une quinzaine d'autres pouvant lui appartenir mais elles ne sont pas signées. Une œuvre immense, comprenant un grand nombre d'autels, dont certains de grandes dimensions, avec de nombreuses figures, des Chemins de Croix, des Vierges, des Saints, d'une expression toujours plus belle, toujours plus libre, d'une richesse toujours plus débordante

Telle est bientôt sa réputation qu'on le sollicite des pays voisins. En 1703, il signe l'admirable autel de Sedrun, chef-d'œuvre parmi bien d'autres, de grâce, d'invention, de légèreté, de force. Les colonnes torses sont enveloppées de grappes ou de feuillages ; les statues sont admirablement expressives ; le mouvement des ensembles est prodigieusement varié. Tout bouge, tout tourne et vit dans cet art baroque dont Sedrun marque une magnifique réussite.

D'autres autels sont plus modestes ; les statues s'y font rares ; les rapports de la sculpture et de l'architecture, en revanche, demeurent parfaits. Johann Ritz est vraiment maître dans l'art de la décoration. A Pleif, à Disentis, dans les Grisons et dans le pays d'Uri, le premier Ritz laisse des œuvres de grande signification. Mais c'est bien le Valais qui en recueillit le plus grand nombre.

Son fils, Johann-Jodok, travailla sous sa direction puis continua son œuvre dans la tradition désormais établie des colonnes vrillantes, des statues polychromes aux beaux bleus d'une subtile transparence, ou d'or éclatant, ou vertes, avec des rouges vifs. Elles font excellente figure auprès des grandes réussites d'Einsiedeln dont elles possèdent la magnificence, l'élan, la grâce. Aussi, la faveur dont jouit l'atelier de Selkingen se maintient-elle, assez longtemps encore après la disparition de maître Johann I.

Les Ritz sont aussi peintres ; un second fils de Johann, qui a embrassé l'état ecclésiastique, est dramaturge tout en suivant l'exemple paternel et en sculptant des statues ; un petit-fils, Franz, est peintre et sculpteur... et la lignée continue jusqu'à Raphaël, que l'on appela le « Petit Raphaël », qui fut le maître de la peinture valaisanne au XIXe siècle. Il mourut à Sion en 1894

La tribu des Ritz a donc laissé dans l'art religieux des régions du Gothard une trace profonde. En Valais, en particulier, ses œuvres sont extrêmement nombreuses et d'une rare beauté. Dans la vallée de Conches, dans la région de Brigue, dans les vallées latérales de la région alémanique que de richesses accumulées qui portent la marque de l'illustre atelier ! Ici, c'est un tableau ; ailleurs une statue ; ça et là, un grand autel magnifique : partout, la même élégance, la même joie, les mêmes envolées, les mêmes symboles aussi, mais utilisés avec une variété dans la mise en scène qui semble inépuisable.

Si notre architecture civile valaisanne baroque n'est pas exceptionnellement riche, notre contribution au baroque religieux est de grande importance. Parmi les églises qui sont tout entières conçues selon les règles de cette école, nous citerons la Ringacker, près de Loèche, Reckingen, les sanctuaires des Jésuites de Sion et de Brigue. Les Ritz n'ont rien à voir avec ces édifices. Mais ils ont marqué l'élan baroque de leur puissante empreinte. Devant un bel autel à colonnes torses où vrillent des sarments et des grappes, devant de nobles statues expressives aux couleurs vives, qui ne pense d'abord à eux ?

Proust, au Ritz, ignorait les origines de ce César qui se dit le roi des hôteliers et l'hôtelier des rois. C'est grand dommage ! Nous y avons perdu peut-être de belles pages sur le baroque populaire valaisan !

Maurice ZERMATTEN.

(FIN)

LA CHASSE EN VALAIS

Nos lointains aïeux allaient à la chasse parce que leur existence était à ce prix. La chair des bêtes sauvages était leur principale, pour ne pas dire leur unique ressource alimentaire. Ils tuaient donc pour vivre.

La venaison, n'est plus la base de la nourriture de l'homme moderne, mais dans l'âme du chasseur se perpétue l'instinct de ses ancêtres. Ce besoin de vivre la vie primitive et sauvage, ce besoin de capturer une proie tient au plus profond de son être, et il éprouve sans doute leurs émotions lorsqu'il recherche, poursuit et prend le gibier. Il a la chasse dans le sang.

Aujourd'hui, la chasse est un sport, un noble sport, et pour le vrai chasseur, toute notion de profit en est bannie. Si nous aimons tant la chasse, ce n'est pas seulement pour les pièces abattues, mais pour toutes les joies qu'elle procure. Ce sont ces joies qui en font sa saveur, son charme et son attrait. Dans les pays civilisés, elle n'a donc plus rien à voir avec les massacres d'animaux, sinon, elle serait irrémédiablement condamnée, car le nombre des chasseurs s'accroît, d'année en année, les territoires de chasse s'amenuisent à vue d'œil, le coin perdu où le gibier peut vivre en paix n'existe plus à cette heure

Il faut y penser, mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'en est pas tenu compte dans la réglementation de la chasse. et moi qui pars justement de là pour affirmer que c'est un devoir pour nous de changer nos méthodes cynégétiques.

Certes, ils sont encore nombreux les chasseurs qui n'ont pas ma façon de voir, mais je crois que rien n'est plus désastreux pour le maintien de notre faune, comme cette théorie qui prétend que le gibier est en abondance dans le canton.

Je connais les possibilités cynégétiques du Valais, elles sont énormes, mais il faut être irréaliste ou de mauvaise foi pour ne pas voir que notre patrimoine faunique, au train où vont les choses, ne peut pas se conserver encore longtemps. La régression de certaines espèces comme le lièvre est due à n'en pas douter à l'inconscience et à l'âpre convoitise des chasseurs.

Leur désir n'est pourtant pas de faire subsister le lièvre par le seul artifice du repeuplement, du moins je le pense, et cependant, on parle beaucoup d'importation ces temps-ci... C'est à mon avis l'affirmation éclatante de la nécessité de changer nos structures cynégétiques. Si tout le monde était bien conscient de tous ces problèmes, nous n'hésiterions pas un instant à prendre les mesures qui s'imposent.

Il ne faut rien attendre du hasard. Sans discipline et sans une nouvelle réglementation, nous passerons nos belles journées d'automne en chasses infructueuses.

C'est l'ultime moment de repenser le problème de la chasse et de tenir compte de l'intérêt supérieur de la nature dont la faune sauvage est la richesse irremplaçable.

P. B.

mutuelle vaudoise accidents
vaudoise vie
Jean Schneider
Agence générale
10, rue des Cèdres, 1951 Sion
Daniel Roduit, inspecteur
5, rue du Léman
1920 Martigny 1
Bernard Coudray, inspecteur, 1917 Ardon
Joseph Vogel, inspecteur
8, La Pelouse, 1950 Sion

MONTHEY
Stade municipal
Dimanche 20 avril 1969
à 15 heures
Grand match amical
SOCHAUX
(1re division française)
avec ses internationaux
MONTHEY
P 36-6603

programmes de la télévision

SUISSE

18.00 Bulletin de nouvelles.

18.05 Echanges.
Les hommes de demain s'expriment aujourd'hui.

18.30 Bonsoir.

19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. Pour les petits.

19.05 Feuilleton

19.40 Carrefour.

20.00 Téléjournal.

20.20 Magazine information.

21.40 « Corsaires et Flibustiers »

Premier épisode :
« Nicolas ».

« Pour beaucoup de gens, les flibustiers, c'est de la rigolade... Moi, j'ai essayé de montrer le contraire: vous ne verrez ni jambe de bois, ni pavillon noir, ni bandeau sur l'œil... J'aime les choses où les gens s'engagent et pas les comédies de salon ! » C'est ainsi que Claude Barma explique ce qu'il a voulu faire en choisissant, comme sujet de son feuilleton, les aventures des « corsaires et flibustiers » au XVIIe siècle.

A cette époque où la France, aux Antilles comme en Europe, était en guerre contre l'Espagne, la flibuste connaissait, en effet, ses plus beaux jours. Avec l'île de la Tortue, colonie militaire française, comme port d'attache, les flibustiers français étaient devenus des corsaires coloniaux.

22.30 La Suisse est belle.
La connaissez-vous ?

22.50 Un disque pour l'Europe.

FRANCE

Première chaîne

10.10 Télévision scolaire.

12.30 Midi-magazine.

13.00 Télé-midi.

14.25 Télévision scolaire.

18.20 Dernière heure.

18.21 Contact.

18.30 Jeu : Total 3000.

18.45 Vivre chez soi.

19.15 « Les Aventures de Babar ».

19.20 Actualités régionales.

19.40 Feuilleton :
« Bonaparte tel qu'en lui-même ».
Première époque.

20.00 Télé-soir.

20.30 Au théâtre ce soir :
« Le Dindon »,
De Georges Feydeau.

Conter l'intrigue d'une pièce de Feydeau. Impossible. Marcel Achard, qui a écrit pour le « Théâtre complet » de Feydeau une remarquable préface dit très justement à ce propos :

« Le quiproquo précède l'imbroglio - les coups de théâtre surabondent, se succèdent et souvent s'enchevêtrent... C'est ce qui fait en général que les critiques renoncent à raconter ses pièces.

22.40 Emission musicale.

23.10 Télé-nuit.

Deuxième chaîne

14.00 Cours du Conservatoire national des Arts et Métiers.

18.15 Cours du Conservatoire national des Arts et Métiers.

19.40 Télé-soir couleurs.

19.55 Télé-sports.

23.00 On en parle.

20.00 Cinéma critique.

20.30 Variétés.

21.30 Champ visuel.

Aujourd'hui : l'Art dans la vie quotidienne.

Nous sommes tous des critiques d'art sans le savoir. Chaque jour notre regard se pose sur tout ce qui nous entoure, et juge ; tout nous sollicite par la forme, le volume, la couleur de chaque objet. Nous nous interrogeons parfois, c'est cette interrogation qu'il faut poursuivre, car elle est source d'enrichissement.

Pour le choix de votre TV soyez exigeant, consultez un spécialiste qui a les grandes marques en magasin.

ROGER BONZON

Radio, Télévision
Stéréophonie, HI-FI,
toutes marques.

Saint-Roch 6 - LAUSANNE - ✆ 23 45 17
Succursale Pré-du-Marché 21

programmes de la radio

Vendredi 18 avril 1969

Premier programme

14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.

12.45 Miroir-midi. Informations. 13.00 Le feuilleton : Le Vicomte de Bragelonne. 13.10 Musicolor. 14.05 Chronique boursière. 14.45 Moments musicaux. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures : Sincérité. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Gros plans. 20.00 Magazine 69. 21.00 Concert en différé (de Bienne) par l'Ensemble romand d'instruments de cuivre. Dir. Roger Volet et de la Chorale du Brassus, dir. André Charlet. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Au Club du rythme. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Soirée jeunesse 69. 21.45 Variétés-magazine. 22.30 Idoles du jazz.

Beromunster

Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25.

12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Orch. Kiessling et G. Greely piano. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. Chronique mondiale. 20.00 Jazz. 20.30 L'Histoire de Werner Flinck. 22.00 Musique récréative. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Entrons dans la danse.

Samedi 19 avril 1969

Premier programme

8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.

6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horlorge parlante. 7.15 Miroir-première. 8.05 Route libre. 10.45 Le rail. 10.50 Les ailes. Le Concours Roulez sur l'or. 12.05 Au carilon de midi. 12.25 Ces goals sont pour demain. 12.35 Quatre à quatre.

carrosserie allasia SA

HENRI OSTRINI

LAUSANNE
Place de Milan
Ch. des Bruyères 4
Tél. (021) 26 24 45

BIENFACTURE ~~~~~ **RAPIDITÉ**

PILOTE TEMPÊTE

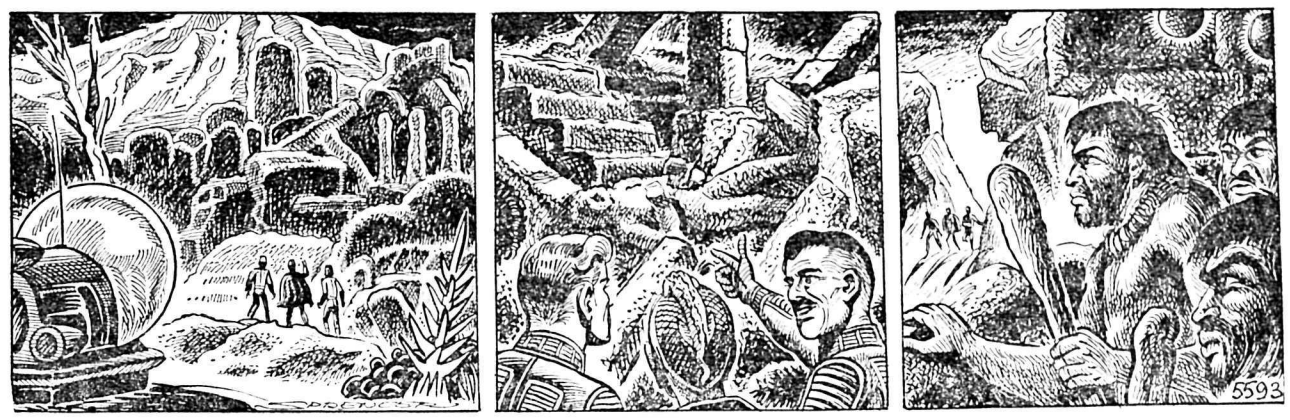

L'Araignée, qui n'était pas un gai luron, montra soudain une joyeuse animation à la vue de ces ruines couvertes de mousse. « Heureusement ! L'idée de vivre seul avec mes Ferromanes, ne me souriait guère. Mais ces ruines ouvrent des perspectives, car où il y a des ruines il y a eu des hommes, et leur descendance ne peut pas être loin ». « Oui, mais il est à espérer que ces gens ne voient pas votre immigration d'un mauvais œil », remarqua Pilote Tempête pendant qu'ils s'avançaient tous les trois vers les ruines. « Si l'on regarde bien ces pierres, il est visible que ces bâtiments furent construits par des êtres marchant debout », constata le professeur Dubois. Les ruines s'étendaient, plus importantes qu'ils ne l'avaient pensé tout d'abord. « Mais où sont les habitants ? » Ils n'allaient pas tarder à le savoir !...

FEUILLETON

Les Mystères de Paris

EUGÈNE SUE

Adaptation de Jacques Marcineau

Agence parisienne de distribution 142

Mme d'Harville, stupéfaite, immobile, muette, respirant à peine, tour à tour en proie à une joie enivrante, à la crainte de l'effet foudroyant de la révélation qu'elle devait faire au prince, ne pouvait prononcer une parole.

Tout à coup, cédant à un mouvement involontaire, elle s'agenouilla, joignit les mains, et s'écria avec l'expression d'une piété fervente :

— Mon Dieu, merci de m'avoir choisie pour lui apprendre que sa fille est sauvée.

Le prince redressa vivement la tête au moment où Clémence se relevait.

Les traits adorables de Mme d'Harville étaient empreints d'une joie céleste. Appuyée d'une main sur le marbre d'une console, elle comprimait sous son autre main les battements précipités de son sein. A un regard de Rodolphe qu'il faut encore renoncer à dépeindre, elle répondit par un signe de tête affirmatif.

— Où est-elle ? dit le prince en tremblant comme une feuille.

— En bas dans ma voiture. Monseigneur, vous m'avez rendu mon père, Dieu veut que je vous ramène votre enfant.

— Et comment l'a-t-on sauvée ? Qui l'a sauvée ?

— Au moment où elle se noyait, elle a été retirée de l'eau par une femme courageuse.

— La dette est immense, mais je saurai l'acquitter.

Le prince avait passé quelques minutes à combattre son agitation.

— Maintenant je suis maître de moi, dit-il. Murph, va chercher ma fille. Va donc vite, mon vieil ami.

— Monseigneur, je vous demande seulement une minute. On n'est pas de fer, dit le brave gentilhomme en essuyant la trace de ses larmes. Il ne faut pas qu'elle voie que j'ai pleuré.

Rodolphe serra la main de Murph dans les siennes :

— Excellent homme !

Murph sortit d'un pas ferme, le visage impassible. Un moment de silence suivit son départ. Alors Clémence songea en rougissant qu'elle était chez Rodolphe, seul avec lui. Le prince s'approcha d'elle et lui dit presque timidement :

Si je choisis ce jour, ce moment, pour vous faire un aveu sincère, c'est que la solennité de ce jour, de ce moment, ajoutera encore à la gravité de cet aveu. Depuis que je vous ai vue, Madame, je vous aime. Tant que j'ai dû cacher cet amour, je l'ai caché. Maintenant vous êtes libre, vous m'avez rendu ma fille. Voulez-vous être sa mère ?

— Moi, monseigneur ! s'écria Mme d'Harville. Que dites-vous ?

— Je vous en supplie, ne me refusez pas ; faites que ce jour décide du bonheur de toute ma vie.

Clémence aussi aimait le prince depuis longtemps avec passion ; elle croyait rêver. L'aveu à la fois si simple, si grave et si touchant de Rodolphe, fait dans une telle circonstance, la transportait d'un bonheur inespéré.

— Monseigneur, c'est donc à moi de vous rappeler la distance de nos conditions, l'intérêt de votre souveraineté, répondit-elle en hésitant.

— Laissez-moi songer avant tout à l'intérêt de mon cœur et à celui de ma fille chérie. Rendez-nous bien heureux, oh ! bien heureux. Faites que moi qui tout à l'heure étais sans famille, je puisse maintenant dire : ma femme, ma fille. Faites que cette pauvre enfant qui elle aussi tout à l'heure était sans famille puisse dire : mon père, ma mère.

— A de si nobles paroles, on ne peut répondre que par des larmes de reconnaissance, monseigneur. Mais on vient, c'est votre fille.

— Oh ! ne me refusez pas. Au nom de mon amour, dites : notre fille.

— Eh bien : notre fille, murmura Clémence au moment où Murph, ouvrant la porte, introduisit Fleur-de-Marie dans le salon.

Descendue de la voiture de la marquise devant le péristyle de cet immense hôtel, la jeune fille avait traversé une première antichambre remplie de valets de pied en grande livrée, une salle d'attente où se tenaient des valets de chambre, puis le salon des huissiers, et enfin le salon de service occupé par un chambellan et les aides de camp du prince en grand uniforme.

Lorsque Fleur-de-Marie tourna vers lui son visage enchanteur, Rodolphe, qui avait été un moment obligé de détourner la tête pour cacher son attendrissement, lui dit :

— Vous voilà enfin réunie à vos amis, mon enfant. Vous ne les quitterez plus. Oubliez maintenant ce que vous avez souffert. J'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre. Depuis que je vous ai vue, on a fait de grandes découvertes sur votre naissance. On a su quels étaient vos parents. On connaît votre père.

Rodolphe avait tant de larmes dans la voix en prononçant ces mots que Fleur-de-Marie se sentit très émue.

— Mon père ! s'écria-t-elle avec une expression qui mit le courage de Rodolphe à une nouvelle épreuve.

— Combien vous l'aimerez quand vous le connaîtrez ! dit Clémence d'Harville.

MOTS CROISÉS

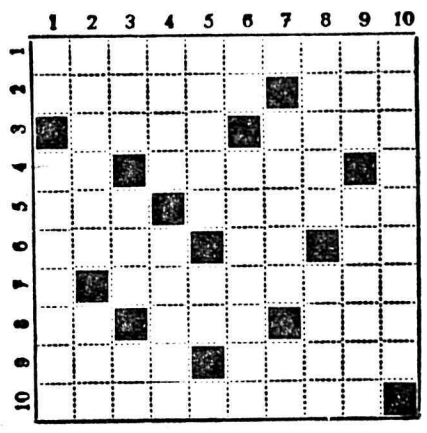

HORIZONTALEMENT

1. Détruits complètement. — 2. Orthodoxe soumis au pape. Organisation internationale. — 3. Descendu. Des vedettes les tournent. — 4. Sur la portée. Il a fait le mur. — 5. Son bagage est bien léger. Allonge. — 6. Château de la vallée de la Loire. Possessif. Dans des formats. — 7. Dépendances gênantes. — 8. Près de Marseille. Il personnifia le Grand Tout. — 9. Provoquait des hurlements. Pourvus d'avantages. — 10. Qui vous mettent sur la paille.

VERTICALEMENT

1. Participe. Fameux caricaturiste français. — 2. Alliances. Prodigieux. — 3. Fleur odorante. Côté de l'horizon. Mesure itinéraire. — 4. Les étoiles annoncent sa fin. Ville belge, sur la Vesdre. — 5. Cuit à l'étouffée. Possessif. 6. Ile. Argument sur lequel on fonde un jugement. — 7. Purement imaginaire. Dans la carcasse. — 8. Couteau. Affluent du Doubs. — 9. Sur la rose des vents. Régimes qui ont peu de supporters. 10. Peines ecclésiastiques.

Solution de jeudi

Horizontalement : 1. Baguenaude. — 2. Porteuses. — 3. Il Bau. Est. — 4. Baba. Fin. — 5. Etain. Otée. — 6. Inonu. Ur. — 7 Inn. Tôles. — 8. Do. Sénevés. — 9. Eubéen. Obi. — 10. Seul. Epées.

Verticalement : 1. Ibérides. — 2. Aplat. Noué. — 3. GO. Bain. Bu. — 4. Urbain. Sel. — 5. Eta. Notée. — 6. Neuf. Nonne. — 7. Au. Ioule. — 8. Usent. Evoé. — 9. Dés Eusèbe. — 10 Esther. Sis.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

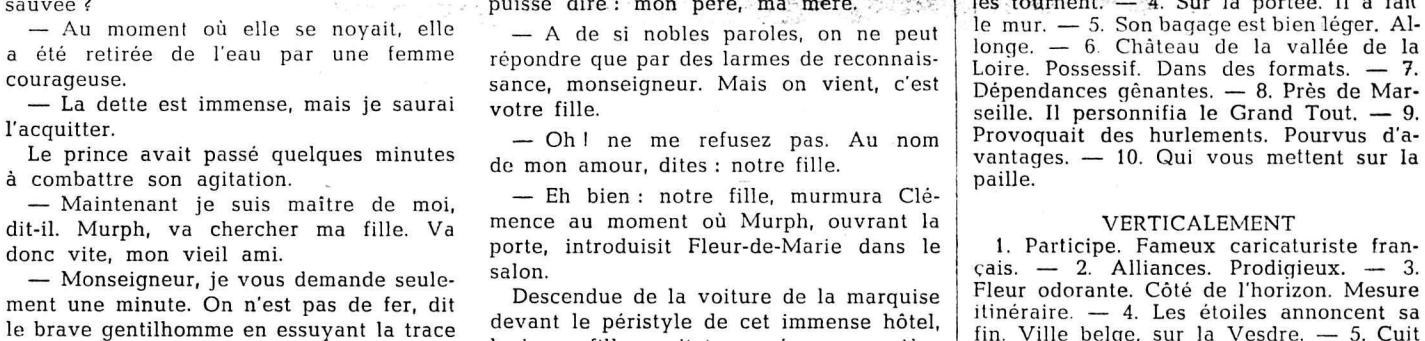

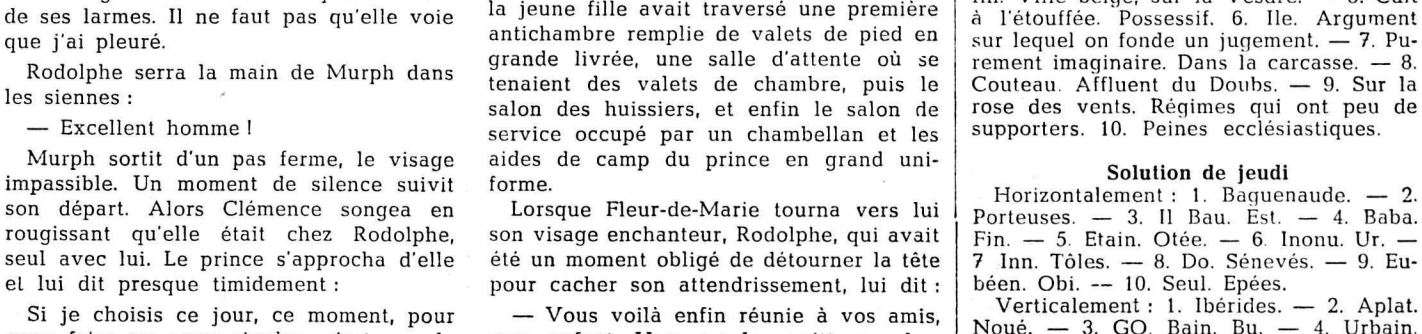

VALAIS

Les prisonniers de la cabane Hollandia se portent bien et n'ont pas besoin de secours

Les bruits les plus fantaisistes ont couru à propos des excursionnistes bloqués par le mauvais temps à la cabane Hollandia. Toutes sortes de questions se posaient en effet dans le public, à propos des actions de secours à entreprendre et la bonne volonté, voire la capacité des guides étaient mises en cause. Qu'en était-il en réalité ?

Nous venons d'avoir une conversation téléphonique avec M. Xavier Kalt, qui s'occupe du secrétariat de l'Association valaisanne des guides. M. Kalt nous a dit que lui-même avait été alerté par certains bruits courant dans le public et que pour en avoir le cœur net, il avait pris contact aussitôt avec M. Joseph Ebener, président des guides du Loetschental. Ce dernier lui a exposé clairement la situation et l'attitude qu'elle commande. M. Kalt a également pu communiquer par téléphone avec la cabane Hollandia.

Ses occupants ont demandé instamment, comme ils l'ont fait depuis le début, auprès des guides de Blatten, de ne rien entreprendre pour venir les rejoindre tant que les conditions atmosphériques demeureraient mauvaises. Ils ont déclaré formellement qu'ils ne manquaient de rien à la cabane, disposant de vivres en suffisance, étant bien au chaud et ne courant aucun risque. L'un des médecins a même pu déclarer à M. Kalt que les deux personnes souffrant de gelûres se portaient très bien, grâce aux soins reçus à la cabane. M. Bellwald, gardien de la cabane, a confirmé en tous points à son collègue ces déclarations.

Une mise au point qui s'imposait

Face aux accusations infondées dont étaient l'objet aussi bien les guides que d'autres organisations de secours en montagne, les déclarations de M. Kalt rétablissent toute la réalité de la situation et de toute la vérité sur le bien fondé des décisions prises.

Car M. Kalt est formel : « En cas de nécessité, pour porter secours à une personne en danger, je ne puis en moins de deux heures de temps alerter et réunir une soixantaine de guides, prêts à partir, même dans de très mauvaises conditions atmosphériques ». D'autre part, la commission de secours du Club Alpin est à même de réunir autant de monde et de moyens, en un laps de temps très court. Personne n'hésiterait à le faire, si nécessaire. Mais dans le cas de la cabane Hollandia, aucun danger n'a jamais menacé ses occupants bloqués par le mauvais temps et, je le rappelle, ce sont eux qui ont constamment insisté sur l'inutilité de toute action de secours dont ils n'avaient nul besoin.

La disparition de M. Rouvinez

Le drame, le seul mais terrible drame de la cabane Hollandia, c'est la disparition de M. Michel Rouvinez, dont la mort était connue dès le début par ses compagnons, ce qui a motivé leurs demandes réitérées de ne rien tenter pour venir au secours. Nous ne voulons pas parler aujourd'hui encore de cette fin tragique, avant le retour dans leur foyer du fils même de la victime et de ses compagnons. Nous ne pouvons que nous incliner, pour l'instant, face à ce coup du sort qui frappe une famille à laquelle nous disons l'excellent souvenir que nous garderons de son cher disparu, et à laquelle nous tenons à exprimer, dans d'aussi douloureuses circonstances, nos sentiments de vive compassion.

G. R.

Sochaux et ses 5 internationaux à Monthey

(J). — C'est un rude adversaire que recevra, dimanche après-midi, le FC Monthey, libéré des servitudes du championnat. En effet, la formation de Sochaux, qui est actuellement onzième du Championnat de France de première division, compte dans ses rangs les internationaux français Quittet (4 sélections), Wisnieski (32), et Georges Lech (18), Ady Schmit, titulaire de l'équipe luxembourgeoise (qui vient de battre le Mexique) et Melic (28 fois sélectionné avec l'équipe de Yougoslavie. Notons encore, au sein de l'équipe entraîné par le Yougoslave Kristic, la présence de l'excellent gardien Maniolos et surtout de l'avant-centre Lassalette, l'un des meilleurs joueurs français, actuellement en grande forme.

Contre l'équipe sochalienne (dont l'attaque est l'une des plus percutantes de l'actuel Championnat de France), Monthey peut faire mieux que se défendre. N'a-t-il pas tenu en échec, cette saison, Grasshoppers et Servette et succombé par 4-0 seulement, à Belgrade, contre Etoile-Rouge. On attend donc beaucoup de ce match, au cours duquel, l'équipe montheysanne tentera de justifier sa position de leader de l'actuel Championnat de première ligue.

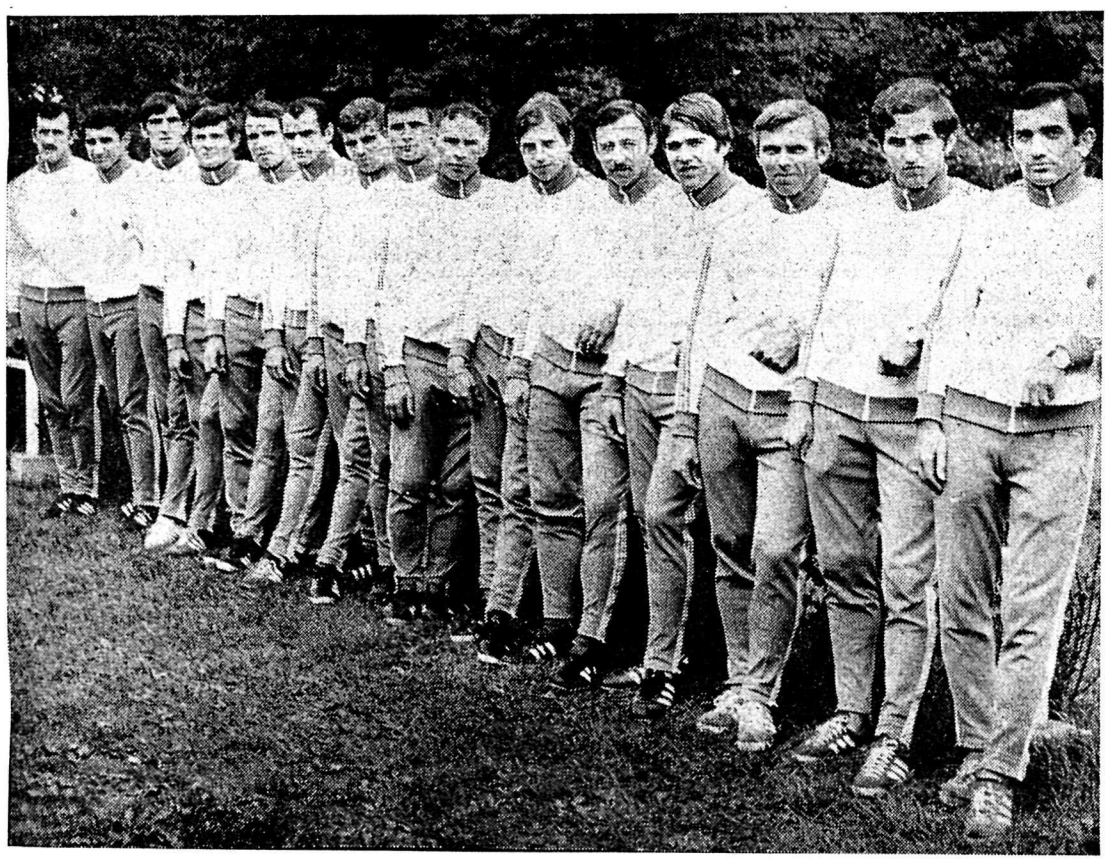

Le FC Sochaux

De gauche à droite : Manolios - Kristic (entraîneur) - Dewilder - Andrieux - Quittet - Zimmermann - Gutierrez - Melic - Vuillaume (masseur) - Tardivon (muté temporairement à Grenoble) - Wisnieski - Lech - Schmit - Lassalette - Gester.

OVRONNAZ

Nouvelle inauguration au Macolin valaisan

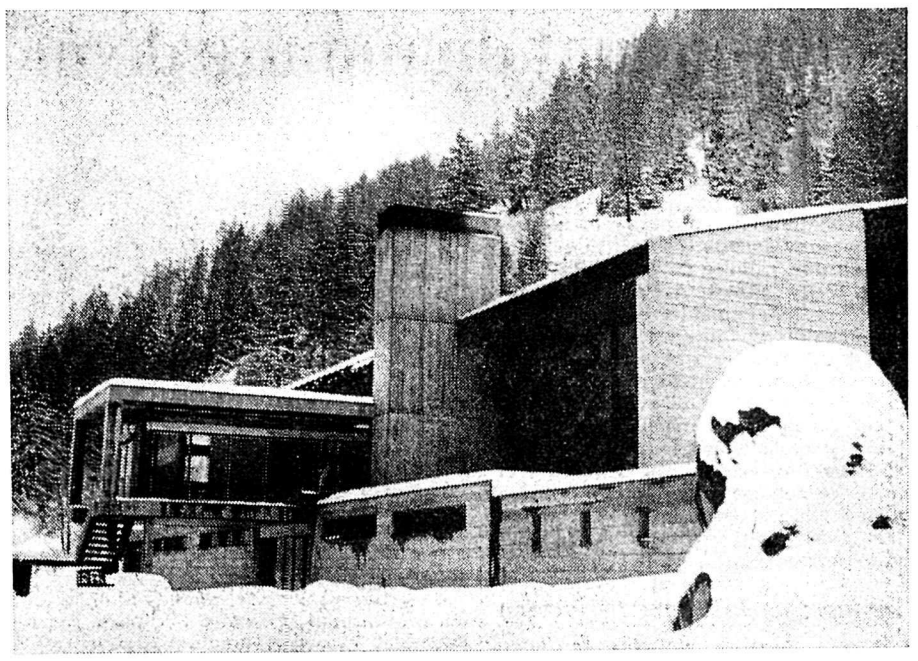

Une vue extérieure de la nouvelle halle de gymnastique d'Ovronnaz.
(Photo Valpresse).

La tempête de neige qui s'est abattue jeudi matin sur la région d'Ovronnaz, comme du reste sur une bonne partie du canton, n'a pas empêché une foule de personnalités de se rendre à Ovronnaz afin de participer à l'inauguration de la nouvelle halle de gymnastique construite dans le complexe sportif d'Ovronnaz surnommé le « Macolin valaisan ».

Il appartenait à M. Gross, chef du Département de l'instruction publique et militaire, de qui dépend l'installation sportive d'Ovronnaz, de situer, dans un discours, la position de l'autorité cantonale face à la promotion physique de la jeunesse, promotion qui va de pair avec celle de l'esprit.

M. André Bornet, président du Grand Conseil valaisan, rappela dans son discours qu'il y a cinq ans, le Centre sportif d'Ovronnaz figurait au budget de l'Etat pour un montant de 30 000 francs par année. Aujourd'hui, les esprits ont évolué et cette halle de gymnastique a coûté environ 1 million de francs.

Cependant, M. Bornet n'a pas manqué de relever que cette somme n'était pas entièrement à la charge de l'Etat du Valais, puisque le Sport-Toto y participait d'une manière tangible.

Cette construction, d'aspect moderne, mais cependant très fonctionnelle, permettra même de disputer des rencontres de tennis en double. C'est donc dire ses dimensions.

Les installations annexes, c'est-à-dire sanitaire et de chauffage ont été prévues pour permettre d'alimenter la future halle d'athlétisme qui sera construite sous peu et se joindra harmonieusement à cette halle de gymnastique.

De nombreuses personnalités assistaient à cette inauguration qui marque un nouveau pas en avant de la région de Macolin d'une part, et du développement du sport officiel d'autre part en Valais.

MARTIGNY

Cinéma d'art et d'essai « ONIBABA » (Les Tueuses)

Pour Kaneto Shindo, l'inoubliable réalisateur de « L'Ile nue » comme pour beaucoup de réalisateurs japonais, le cinéma est un art qui lui permet d'écrire, et mieux, de peindre, en noir et blanc, un poème fantastique sur l'amour et la mort. Un poème, dont tous les éléments sont merveilleusement liés. « Onibaba » présenté également sous le titre français « Les Tueuses », se situe dans le Japon médiéval, alors que deux empereurs se font la guerre pour prendre le pouvoir. Ceux qui fuient le fléau reviennent à l'état de nature. Les autres meurent. Deux Japonaises tuent pour survivre. L'une est âgée, alors que l'autre, sa belle-fille est jeune. Elles vivent dans le marais et guettent les samouraïs isolés pour les exterminer et les dépouiller. Alors elles vont vendre leurs armes et leurs armures pour un peu de riz.

Un jour, un homme revient de la guerre, c'est un jeune fermier de la région qui avoue qu'il a été le témoin de la mort du mari de la jeune femme. Hachi tente d'entraîner la jeune femme dans sa hutte, sa belle-mère le lui défend, mais la passion l'emporte. La femme âgée tentera d'effrayer sa belle-fille en portant le masque du démon. La machination se retournera contre elle, car bientôt elle ne pourra plus enlever le masque.

Mélange de violence et d'érotisme, « Onibaba » présente certaines scènes assez fortes. Jusqu'au paroxisme final, que nous ne dévoilerons pas, mais qui, dans son excès même, n'est pas sans garder une grande beauté. Si Kaneto Shindo a tiré l'argument de « Onibaba » d'une légende ancienne, son film s'avance beaucoup plus dans l'expression que nombre de films nouveaux. C'est un film japonais de grande lignée, avec des scènes hallucinantes que le grand écran rend encore plus saisissantes.

SEMBRANCHER

Un futur phare-pilote de l'Europe médicale

L'abondance des matières, nous oblige à renvoyer à demain le reportage que nous avons réalisé à Sembrancher en compagnie des dentistes de la région parisienne, lesquels, accompagnés de M. Louis Armand de l'Académie française, de M. Held, professeur à l'Université de Genève et de M. Calpini, chef du Service de l'hygiène, ont rendu visite aux écoliers du village qui ignorent, grâce à l'eau fluorée, la carie dentaire.

A l'occasion de cette visite, la commune de Sembrancher, par l'entremise de son président a offert au quelque 200 participants, une collation qui a permis à ces derniers de constater que non seulement les dents des habitants de Sembrancher étaient excellentes, mais également les vins et la viande séchée de la région.

NENDAZ

A l'aube d'une nouvelle période administrative

Une fois le suspense électoral passé, nos édiles se trouvent en face de problèmes nombreux et urgents à résoudre. A côté des menus soucis administratifs, le développement touristique de la région en pleine expansion demande à la commune des résolutions immédiates et audacieuses. En reculer la décision risquerait de compromettre un avenir et de gâcher les plus belles chances d'une génération. Le sourire de l'éclosion d'une station sur une lancée réjouissante vaut bien les sacrifices d'une population volontaire qui veut donner à la jeunesse des atouts pleins de promesses alléchantes.

Mais pour voir s'épanouir de si belles réalisations, il y a les exigences de moyens financiers considérables. C'est là le nerf de la guerre, certes. Toutefois pour parer au plus pressé, nos responsables sauront, par une étude appropriée mettre en œuvre des projets rationnels, qui, tout en exigeant des efforts financiers moindres, atteignent le but immédiat désiré et ne stoppent pas le développement de la station. Nous pensons spécialement à l'aménagement des voies d'accès qui peuvent offrir des possibilités de construire innombrables sans trop grever le budget.

Nous croyons savoir, que la direction des téléphones attend avec impatience une voie d'accès pour d'importants travaux à la station de télévision. Spécialement dans ce cas, pourquoi ne pas faire un accès depuis le cerisier, ce qui donnerait à peu de frais des possibilités multiples de bâtir et résoudrait en même temps, les impératifs de l'accès au réémetteur de télévision. Nous faisons confiance à la nouvelle administration pour qu'elle adopte le principe de ne pas faire compliqué quand on peut faire simple. Le développement harmonieux à un prix acceptable en dépend.

STADE TOURBILLON - SION

Dimanche 20 avril 1969
dès 15 heures :

SION-GRASSHOPPERS

dès 13 h. 15 :
Match des Réserves
Championnat suisse de ligue nationale A

P 36-6606

SION

L'Harmonie remercie

L'Harmonie municipale de Sion remercie très vivement ses nombreux bienfaiteurs qui lui ont accordé leur généreux appui par leurs dons. Ces preuves d'intérêts sont un grand encouragement pour tous les musiciens. Mais la formation et l'équipement des jeunes entraînent pour la société de lourdes charges. C'est pourquoi l'action continue et tous les versements sont reçus avec reconnaissance au CCP 19-7026.

Merci à tous les généreux sympathisants.

On cherche à louer
Maison ou appartement de vacances
pour l'hiver 1969-1970, 20 décembre au 17 janvier. 5 personnes, 2 enfants. 3 chambres à deux lits, 1 chambre à un lit.
Ecrire sous chiffre M 301 285 à Publicitas AG, 3001 Berne.
P 05-6

On cherche pour le 1er mai
DEUX SOMMELIÈRES
pour l'Auberge du Mont-Gelé, à Isérables.
Conditions intéressantes.
S'adresser au No (027) 8 71 74

MONTHEY

Ecolière disparue

On annonce la disparition en Valais de la petite Martine Plaschy, 14 ans, écolière de Monthey. Toutes les recherches entreprises pour la retrouver sont restées vaines. La police valaisanne a donné jeudi son signalement. L'enfant n'a plus reparu au domicile de ses parents depuis mercredi.

Le personnel de la boucherie Fernand Lamon, à Sion

a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

André BOCHATAY

leur cher collègue

Pous les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille

MONSIEUR ET MADAME FERNAND LAMON, BOUCHERIE, A SION
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André BOCHATAY

leur fidèle collaborateur

survenu le 16 avril 1969.
Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

Samedi et dimanche 19 et 20 avril à Payerne championnat du monde de motocross 250 cc

La seconde manche des Championnats du monde de motocross en classe 250 cc. se disputera en Suisse, sur le circuit de Combremont-le-Petit près de Payerne.

Dimanche dernier, en Espagne, la première phase de cette compétition mondiale a vu une victoire de Joël Robert, tenant du titre mondial. A Payerne, la revanche sera passionnante, car l'adversité sera beaucoup plus grande. En effet, le record des inscriptions a été battu : 20 nations seront représentées dimanche prochain à Payerne. C'est dire que nous aurons sur la ligne de départ plus de 50 coureurs, dont tous les champions nationaux. Parmi tous ces as du motocross et aussi de l'acrobatie, nous trouvons toute l'élite mondiale classée en tête du championnat 1968. Une participation de tout premier ordre.

Un sévère duel Joël Robert-Hallmann

Le tenant du titre mondial, le Belge Joël Robert, l'intrépide comme on le nomme, paraît en grande forme si l'on en juge par sa victoire de dimanche. Il viendra donc en Suisse avec la ferme intention de récidiver et de prendre huit nouveaux points. Mais là, la concurrence sera plus vive et le circuit plus difficile. Les choses seront donc plus sérieuses car il devra se méfier du Suédois Hallmann, vice-champion mondial 1968 qui a toujours réalisé d'excellentes performances à Payerne. Il connaît bien le terrain et sera épaulé par une solide équipe. A ce premier obstacle pour le Belge se présente un second avec les Tchécoslovaques qui seront en nombre et en force, Konecny, 4e du championnat mondial, en tête. Les Tchécoslovaques n'avaient pu disputer toutes leurs chances l'an dernier et s'étaient pourtant fort bien classés. Sur leurs rapides CZ, ils sont décidés cette année d'affirmer toutes leurs qualités. Enfin, les Anglais ne doivent pas être mésestimés car ils trouveront, avec le temps dont nous sommes gratifiés un terrain très propice pour leurs xploits. Ils seront emmenés par leur champion Davis.

Quelques inconnues

Cette seconde manche aura quelques inconnues. Les Russes tout d'abord qui après une entrée en fanfare dans le concert mondial se sont un peu tu. Cette saison, ils viendront décidés et en force. Les Finlandais quant à eux, sont en pleine progression (2 hommes parmi les 10 premiers en 1968). Ils peuvent donc prendre part très valablement à la discussion et inquiéter les meilleurs. Nous aurons aussi le champion des USA qui ne se déplace pas pour rien, on s'en doute. Enfin, les Belges Geboers (3e du championnat mondial) et Wiertz sont puissants. Et, n'oublions par les Norvégiens, les Hollandais, les Bulgares, dont ce sera la première grande sortie, les Italiens, les Espagnols, les Français, les Roumains, les Allemands et les Suisses.

Le programme

Samedi dès 13 h. 45 : essais libres et obligatoires pour toutes les catégories, soit débutants 500, internationaux de Suisses dont ce sera le championnat national et les as. Dimanche, dès 13 h. 30, après les essais du matin, 5 courses..

Classement du championnat du monde 250 cc., 1968 :

1.	Robert J., Belgique	54 pts.	
2.	Hallmann T., Suède	52 pts	
3.	Geboers S ., Belgique	31 pts	
4.	Konecny K. Tchécoslovaquie	29 pts	
5.	Bickers D., G.-B.,	21 pts	
6.	Andersson H., Suède	18 pts	
7.	Petterson O., Suède	18 pts	
8.	Vehkonen K., Finlande	8 pts	
9.	Arbekov V. URSS,	7 pts	
10.	Mikkola H. Finlande	7 pts	
11.	Pettersson S., Suède	7 pts	
12.	Wiertz M., Belgique	6 pts	
13.	Weik A., All. occ.	6 pts	
14.	Davis M., G.-B.	6 pts	
15.	Moisseev G., URSS	5 pts	

Grahn, Mauduit, Bleiner et autres champions cotés au slalom géant international de Médran à Verbier

Les responsables techniques mettent tout en œuvre pour présenter une piste en parfait état aux très nombreux concurrents inscrits à la dernière grande épreuve internationale de la saison en Valais. La nouvelle couche de neige atteint 80 centimètres, mais malgré cette trop généreuse manne du ciel, les techniciens, et ils sont nombreux à Verbier, parviendront à leurs fins pour l'heure H, c'est-à-dire dimanche 20 avril 1969.

La participation est de très bonne qualité puisque Français, Allemands, Autrichiens, Italiens, Suédois, Tchèques, Anglais et naturellement les Suisses, s'y rendront avec plusieurs membres des équipes nationales. En effet, les fameux coureurs suédois, Erik Grahn, Olle Rolen et Lars Olsson, les Français Georges Mauduit et Rossat-Mignot, les Autrichiens Bleiner, Zwilling et enfin les Suisses Huggler, Giovanoli, Russi, Sprecher et Tischhauser s'efforceront de confirmer leur brillante forme de fin de saison.

Le départ dames est prévu pour 10 heures, alors que les messieurs suivront une demie heure plus tard. Le classement se fera individuellement et par nation.

La longueur du slalom féminin est de 1500 mètres (dénivellation 350 mètres avec 45 portes), celle des hommes est de 1800 mètres (dénivellation 450 mètres avec 60 portes).

11 Tchèques, 6 Anglais dont les frères Vasey, 3 Canadiens et une forte délégation valaisanne avec, Collombin, J. Fleutry, J.-F. Bonvin, Oreiller, Copt, Bregy, Agnès et M.-P. Coquoz, viendront compléter cette phalange de champions.

Dimanche au Trophée du Muveran :

Participation internationale

Pour la vingt-deuxième fois, l'UPA 10, c'est-à-dire l'Union des patrouilleurs alpins de l'ancienne brig. mont. 10, des div. mont. 10, brig. fort. 10 et brig. ter. 10, organisera le Trophée du Muveran aux Plans-sur-Bex, ce dimanche 20 avril.

Plus de 100 patrouilles

Dès 4 heures du matin, plus de trois cents patrouilleurs s'élanceront, en civil, pour regagner quelques heures plus tard la station vaudoise, après avoir parcouru dans la région comprise entre le Grand Muveran et Anzeindaz un véritable marathon des neiges. Qu'on en juge : 54 km-effort et 2 380 mètres de dénivellation pour les patrouilles lourdes, 35 km-effort et 1 265 mètres de dénivellation pour les patrouilles légères ! A la condition, bien entendu, que l'on puisse conserver les tracés habituels. Ce qui n'est pas certain du tout, étant donné les importantes quantités de neige fraîche tombées dimanche dernier et durant les premiers jours de cette semaine. En effet, si le temps devait rester peu sûr, il faudrait probablement renoncer à escalader le couloir du Pacheu (principale difficulté du parcours lourd) en raison du danger d'avalanches ou de glissement de plaques de neige. De toute manière, ce n'est que samedi, veille du concours, que les organisateurs prendront une décision définitive à ce sujet. Car l'on ne saurait exposer inutilement la vie des membres composant les 76 patrouilles lourdes et les 27 patrouilles légères inscrites dans les délais.

Les Valaisans favoris

Dans la catégorie lourde, on assistera très certainement, dimanche, à une lutte sans merci entre la police cantonale valaisanne, détentrice du record en 3 h. 22'38", qui ne précédait la Cp. gardes-fortifications 10 que de 3" l'année dernière. Il est toutefois très difficile de désigner à l'avance les vainqueurs de cette 22e édition. En effet, on ne sait pas encore très bien si Konrad Hischier, blessé à une épaule, pourra conserver sa place dans l'équipe de la police cantonale valaisanne aux côtés de Richard Truffer et d'Armin Aufdereggen, ses coéquipiers habituels. D'autre part, la Cp. gardes-fortifications 10 ne peut plus compter, cette année, sur les services de Raymond Jordan, qui sera remplacé par Marcel Richard, Marcel Balleys et Gaston Durgnat gardant leur place dans la patrouille. Bien sûr, il y aura aussi parmi les favoris les deux équipes de la gendarmerie française PSHM de Chamonix, qui avaient terminé aux troisième et quatrième rangs l'année passée, à plus de 10 des vainqueurs. Sans oublier non plus les deux équipes formées par le Ski-Club des Diablerets, avec Robert Wehren, Denis Mast et Bernard Brandt, d'un côté, Michel Borghi, Eddy Teiler et Philippe Borghi, de l'autre côté. De plus, on ignore la force des deux patrouilles italiennes venues de Cuneo et d'Ormea pour tâter elles aussi d'un Trophée du Muveran qui tend à s'internationaliser de plus en plus. Enfin, notons la participation infiniment sympathique de trois équipes de l'Association suisse des sous-officiers de Lausanne, de trois équipes également de la Société fédérale de gymnastique (section de Chailly-Lausanne) et d'une quinzaine d'équipes jurassiennes.

En catégorie légère, les patrouilles proviennent essentiellement de ski-clubs (Albeuve, Martinets, Bex, Val Ferret, Le Brassus, notamment) et de l'école de recrues inf. mont. 10 (présente avec trois patrouilles). On verra même à l'œuvre une équipe féminine du SC Mont-Soleil, qui, avec Jocelyne Cosanday, Arielle Maeder et Jacqueline Frey, avait terminé 21e en 1968.

Pour peu que le temps se remette définitivement au beau, ce 22e Trophée du Muveran s'annonce donc passionnant et attirera de nombreux sympathisants aux Plans-sur-Bex, qui ne cache pas son intention de se développer en un centre sportif équipé aussi bien pour l'été que pour la saison d'hiver.

J. DUFEY.

Etude de Me Marc REYMOND
huissier judiciaire
29, Croix-d'Or, Genève

IMPORTANTE VENTE VOLONTAIRE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Lundi 21, mardi 22 avril 1969 et jours suivants, dès 14 heures, à Genève, chemin Challandin 8, Grange-Canal (chemin privé sur route de Chêne, côté impair, 50 mètres avant arrêt tram 12, Ermitage, parking facile) :

BEAUX MEUBLES XIXe SIÈCLE & DE STYLE
OBJETS D'ART PORCELAINES FAIENCES
COLLECTION D'IVOIRES & TABATIÈRES A OPIUM
TABLEAUX, GRAVURES, MINIATURES, TAPIS

Exposition publique : vendredi 18 avril, de 15 à 21 heures et samedi 19 avril, de 15 à 19 heures. Catalogue détaillé sur demande.

Pour renseignements : M. REYMOND, huissier judiciaire, téléphone (022) 25 73 84.

TENNIS

Une nouvelle compétition créée par l'Association suisse de tennis

Svatopluk Stojan, le nouvel entraîneur national de l'Association suisse de tennis, vient de créer une nouvelle compétition : le championnat de simples. Il s'agit d'un tournoi à l'américaine où chacun joue contre chacun avec attribution d'un point par match gagné, dont le but est d'intensifier le rythme de compétition des joueurs sélectionnés. Les parties se joueront pendant toute la saison, principalement dans le cadre des entraînements nationaux.

M. Stojan a retenu sept dames et dix-huit messieurs. Les dames joueront en matches aller et retour en un seul groupe (douze rencontres par joueuse). Les messieurs seront répartis en trois groupes et joueront deux fois les uns contre les autres (au meilleur de cinq sets). Il y aura ensuite des matches de classement pour les places 1 à 6, 7 à 12 et 13 à 18. Les sélectionnés sont :

Dames : 1. Annemarie Studer. 2. Evagreth Emmenegger. 3. Marianne Kindler. 4. Sylvia Gubler. 5. Janine Bourgnon. 6. Heidi Aeberhard. 7. Anna Purek.

Messieurs : Groupe Zurich : 1. Dimitri Sturdza. 2. Jan Coebergh. 3. Hansueli Blass. 4. Peter Holenstein. 5. Rolf Vogelsanger. 6. Rolf Spitzer. — Groupe Berne : 1. Thedy Stalder. 2. Juerg Siegrist. 3. Werner Allemann. 4. Rico Mark. 5. Leonardo Manta. 6. Christoph Luethy. — Groupe Genève : 1. Matthias Werren. 2. François Studer. 3. Bernard Auberson. 4. Michel Burgener. 5. Jacques Michod. 6. Laurent Brechbuhl.

Pour le titre mondial des welters

Cokes favori devant Napoles

Malgré toute la classe de son challenger, le Cubain de Mexico José « Mantequilla » Napolès, le redoutable frappeur noir américain Curtis Cokes est donné assez nettement favori pour conserver son titre mondial des poids welters ce soir vendredi, au Forum de Los Angeles. Le champion du monde, qui défendra sa couronne pour la cinquième fois depuis qu'il a succédé à son compatriote Emile Griffith, doit, en effet, par sa boxe en contre, son punch et son sang-froid, dominer un adversaire talentueux, au tempérament généreux, mais qui risque d'être victime de son manque d'expérience des grands et durs combats en dépit d'un palmarès fourni de 52 matches.

Le rude Cubain, âgé de 29 ans, à qui son crochet gauche a permis de remporter 37 succès avant la limite sur ses 48 victoires, a trop bonne réputation et les adversaires de premier plan se sont toujours refusés à l'affronter, de crainte de perdre leur rang dans la hiérarchie de la catégorie.

Curtis Cokes, un Texan de 32 ans, qui sait opportunément utiliser son percutant crochet droit, compte, quant à lui, 55 combats, dont quarante-six se sont terminés par une victoire. Il s'affirme comme un frappeur qui gagne en précision au fil des confrontations. Il assure que son unique souci est de faire le poids et qu'il entamera aujourd'hui sa dernière année de pugilisme, « ayant, dit-il, gagné assez d'argent pour vivre tranquillement en famille » (il est père de cinq enfants). Curtis Cokes a été assuré de 80 000 dollars de garantie et son challenger de 25 000.

● Grâce à sa convaincante victoire aux points en douze rounds sur le géant noir Buster Mathis, le poids lourd américain Jerry Quarry a été nommé « boxeur du mois » par « Ring Magazine », la revue de Nat Fleisher, qui, bien qu'il ait annoncé sa retraite définitive, considère toujours Cassius Clay comme le champion du monde toutes catégories. Jerry Quarry, un blond et solide Californien de 24 ans, s'impose désormais comme le challenger des deux actuels détenteurs du titre : Joe Frazier, champion pour six Etats de l'Union et le Mexique, et Jimmy Ellis, champion pour la WBA. A noter que Floyd Patterson a disparu des classements de « Ring Magazine ».

Par ailleurs, en raison de son succès sur Stanley Hayward, qui lui a permis de devenir champion du monde des moyens juniors, l'Américain Freddie Little s'est hissé à la deuxième place chez les moyens.

HIPPISME

Le concours hippique d'Orbe

Ce premier concours officiel de la saison organisé par une section des DGM se déroulera à Orbe le samedi 19 et dimanche 20 avril sur un nouvel emplacement qui répond au mieux aux conditions techniques exigées pour une telle manifestation.

A quelque 100 mètres, à droite de la route Chavornay-Orbe, face à l'ancien emplacement, les épreuves débuteront samedi matin, dès 8 heures avec les dragons débutants des catégories D/UI. Puis, se poursuivont durant toute la journée avec les parcours pour juniors, amateurs que nous retrouverons avec plaisir après leurs beaux exploits au Chalet-à-Gobet.

Dimanche, dès la première heure du matin on pourra suivre deux importants parcours réservés aux catégories D/U II. Actuellement dragons et sous-officiers se valent. Ils nous réservent de belles émotions.

Le nombre record de participants venant de toute la Suisse romande oblige de prévoir pour chaque épreuve L et M deux séries. La saine rivalité qui règne chez les cavaliers civils, les meilleurs seront présents à Orbe, rendra chaque parcours très spectaculaire.

Cette manifestation hippique s'annonce au mieux grâce aux efforts des organisateurs qui veulent donner à leur manifestation un relief tout particulier.

Er. G.

Eau-de-Vie de FRAMBOISE du Valais
Une grande Spécialité
distillée par Morand MARTIGNY

Si vous digérez mal,
si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.
Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.
DRAGÉE FRANKLIN

VALAIS

Une année peu favorable pour les barrages

Du rapport de Grande-Dixence SA, concernant l'exploitation des barrages en Valais, nous avons extrait le passage suivant :

« A l'exception d'une quinzaine de jours chauds à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet, l'été 1968, dans les Hautes-Alpes valaisannes a été relativement froid et le nombre d'heures d'ensoleillement largement inférieur à la moyenne. La température est fréquemment descendue en-dessous de 0 degré jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Les courtes périodes de beau temps, succédant aux périodes froides, n'ont pas provoqué une élévation de température suffisante pour que la fonte des glaciers puisse reprendre normalement. Ces conditions météorologiques très défavorables pour les aménagements de haute montagne ont réduit les apports d'eau à des valeurs très inférieures à celles d'une année hydrologique moyenne.

Du 1er octobre 1967 au 30 septembre 1968, 283 millions de mètres cubes ont été amenés dans le lac des Dix en provenance d'Arolla, Vouasson, Ferpècle, et Zermatt, dont 164 millions de mètres cubes ont été pompés dans les usines d'Arola, de Ferpècle, de Stafel et de Z'Mutt.

La production nette des usines de Fionnay et Nendaz relative aux eaux concédées à Grande-Dixence SA s'est élevée à 1485 millions de kilowattheures, soit 1186 millions de kilowattheures. Du 1er octobre 1967 au 30 avril 1968, et 299 millions de kilowattheures du 1er mai au 30 septembre 1968. Les partenaires ont fourni 217 millions de kilowattheures pour le pompage des eaux et 78 millions de kilowattheures pour assurer diverses restitutions.

D'autre part, 156 millions de kilowattheures ont été produits dans les usines de Fionnay et de Nendaz pour le compte de la SA Energie de l'Ouest-Suisse, en turbinant une partie des eaux concédées à cette société ».

CHAMOSON

† M. Pierre Biollaz

M. Pierre Biollaz, qui habitait à la rue Etraz à Lausanne est mort dans la nuit de mercredi, dans sa 43e année, après avoir reçu les derniers sacrements de l'aumônier de la chapelle de l'Hôpital cantonal.

Né à Paris en 1926, il fit sa maturité commerciale à Sion, après avoir été l'élève de M. Marius Lampert, conseiller aux Etats, alors professeur au Collège de Sion.

Il était le dévoué et compétent mandataire commercial pour la Suisse romande de la Maison Thomi et Franck AG à Bâle. Capitaine à l'armée, il était l'adjudant du commandant de la place de Lausanne.

On ne lui connaissait que des amis qui lui sont profondément attachés et à qui il va manquer. Son esprit « gaulois » et son humour dont il ne s'est jamais départi durant ses 15 mois de maladie laissent à tous ceux qui l'ont connu un souvenir inoubliable. Breton par sa mère, il appréciait le barde breton Théodore Botrel, dont il pratiquait la devise « J'aime, je chante, je crois, je vis ».

Il était aussi resté très attaché à son pays natal, patrie de son père Paul Biollaz, ancien tenancier du Café Saint-André à Chamoson, qu'il appelait « Mon bar parisien », en souvenir de sa jeunesse passée à Paris durant 18 ans.

Il était le neveu de l'ancien président du Grand Conseil, M. Albert Biollaz.

Nous présentons à sa veuve, Mme Jacqueline Biollaz-Rémy, ainsi qu'à sa chère maman, Mme Marie Biollaz-Chanterel et à toute sa nombreuse famille qu'il laisse dans la plus grande désolation, nos condoléances émues et l'expression de notre très vive sympathie.

Un AMI.

CONTHEY

Un concert réussi

C'est toujours avec une appréhension certaine qu'une société de musiciens amateurs se présente au public pour donner un concert, et ceci d'autant plus lorsqu'il est mis au programme onze morceaux dont certains accusent des difficultés sérieuses.

La Lyre a passé la rampe avec succès et nous pouvons féliciter les exécutants de la qualité de leur travail. Il faut également relever la variété du choix des morceaux présentés : de Mozart à des compositeurs modernes, le nombreux public réuni à Erde a chaleureusement accueilli la diversité du programme. L'assiduité des membres de la Lyre aux fréquentes répétitions a certainement contribué à la réussite de ce concert.

Pour conclure, nous ne manquerons pas de féliciter chaleureusement MM. Etienne Germanier, Willy Jacquet et Hervé Trincherini pour leurs 20 ans d'activité. En début de soirée, le président de la société leur a remis un petit souvenir en les remerciant de leur fidélité.

A l'année prochaine avec le même plaisir.

JCB.

Ensevelissements dans le canton

PLAN-CONTHEY : 11 heures, M. Fernand Proz.

CHAMOSON : 10 heures, Mme veuve Paul Giroud-Delaloye.

VÉTROZ

Les Jeunes radicaux du district de Conthey en 69

Le comité de l'Association des jeunesses radicales du district de Conthey, formé de tous les présidents de sections locales, a tenu séance au Café de la Coopérative de Chamoson afin de procéder à certaines mutations en son sein et d'envisager plus en détail le programme 1969 élaboré lors de l'assemblée des délégués qui s'était tenue en mars à Monthey.

Le comité AJRDC 1969 a été constitué de la manière suivante :

Président : Michel Delèze, Nendaz.

Vice-président : Philippe Sauthier, Vétroz (ancien secrétaire).

Secrétaire : Jean-Jacques Sauthier, Conthey (ancien secrétaire).

Caissier : Pierre-Edy Spagnoli, Chamoson.

Membres : Hubert Genoud, Grugnay, Jean-Michel Boulnoix, Ardon, Jean-Michel Crittin, Saint-Pierre-de-Clages, en remplacement de Joseph Vergères.

Il convient de rappeler que seul le président est élu par l'assemblée des délégués, le comité se répartissant librement les autres charges.

Quant au programme 1969, le comité demande aux jeunes de réserver d'ores et déjà la soirée de jeudi prochain 24 avril pour le forum qui aura lieu à Ardon sur le thème « Doctrine des partis » repris du cours de cadre JRV de mars dernier, le district de Conthey n'ayant pratiquement pas été représenté à cette manifestation.

Le cours de cadre se déroulera sur les hauteurs en date du dimanche 29 juin et portera sur la vie parlementaire cantonale. Le sujet initialement prévu qui avait trait au Valais et à son industrie est abandonné puisqu'il sera déjà traité dans le cadre de l'Association cantonale.

Enfin en automne (la date exacte dépend des vendanges), une assemblée-forum sur la vigne et le vin sera mise sur pied dans le Centre viticole de Vétroz.

Voilà pour ce qui est de l'activité 1969. Les jeunes seront plus amplement informés en temps utile pour ce qui a trait aux orateurs, aux lieux ainsi qu'aux dates définitives. A propos de date, il ne reste que celle d'automne à fixer, ce qui revient à dire que les adhérents peuvent prendre bonne note et à titre définitif des 24 avril et 29 juin.

Quant à la sympathique fanfare AJRDC, le comité ne s'est pas montré favorable à sa remise sur pied cette année puisqu'une fois de plus le congrès cantonal déroulera ses fastes dans le district, soit à Chamoson. Mais il appartiendra aux délégués d'en décider en définitive.

P. S.

MARTIGNY

Le Festival Groba

Les 26 et 27 avril prochains, la fanfare municipale l'« Edelweiss » organisera ce que l'on appelle le Festival Groba, groupant les fanfares suivantes : « Edelweiss », « Agaunoise », « Echo d'Orny » et les Unions instrumentales de Moudon et de Payerne.

La manifestation se déroulera sur la place des Ecoles dans le quartier du Bourg, et le dimanche, l'Harmonie de Chamonix participera amicalement au cortège officiel et au concert qui sera certainement un grand succès.

Nous souhaitons une pleine réussite à ces diverses manifestations.

Les Compagnons du Jourdain

Le célèbre groupement « Les Compagnons du Jourdain » donnera le mardi 22 avril à 20 h. 30 dans la salle du Casino « Etoile », un concert negro spirituals qui est, comme on le sait, leur spécialité, sur l'initiative de « Coop-Loisirs ». Le but essentiel est d'être en quelque sorte des intermédiaires entre les chrétiens des églises occidentales avec nos frères de couleur. Un concert à ne pas manquer.

CHARRAT

Concours interne de gymnastique

Dimanche 27 avril, dès 9 heures du matin, les gymnastes actifs disputeront leur premier concours interne mis sur pied et dirigé avec compétence par Michel Luy, moniteur.

A cette occasion, quelques anciens seront sans doute heureux de fonctionner comme jurés, cependant que les concurrents devront faire preuve de leur entraînement dans plusieurs disciplines. Un classement combiné sera en effet établi sur la base des résultats obtenus tant en artistique, qu'en athlétisme ou aux nationaux.

L'initiative est excellente et, sans être spécialement destinée au développement de l'esprit de compétition, elle fournira d'utiles enseignements au promoteur de ce concours.

Assemblée du CP Charrat

Les fervents du hockey se réuniront samedi soir au Buffet de la Gare pour leur assemblée annuelle. Après l'ordre du jour statutaire, les participants seront orientés sur les transferts actuellement en cours. Les assises de ce vaillant club de première ligue promettent ainsi d'être captivantes, sinon capitales, car il est à nouveau question de quelques départs.

L'« Helvetia » prépare la Fête des gymns bas-valaisans

Confiée à la section de Charrat, l'organisation est en bonne voie. Dans tous les secteurs, les responsables se sont mis sérieusement à la tâche, de façon à recevoir dignement concurrents et spectateurs, les 7 et 8 juin prochains.

Une douzaine de sections seront présentes et démontreront leur degré de préparation en vue de la Fête romande d'Yverdon. Le programme de travail sera d'ailleurs semblable pour les deux manifestations.

Comme ces dernières années, les individuels devront concourir le samedi après-midi tandis que le dimanche matin sera réservé au traditionnel tournoi de volleyball. A noter encore que les sportifs handicapés se disputeront aussi un challenge dans leurs disciplines habituelles.

La fête se terminera en apothéose par la course d'estafettes inter-sections et par une production aux barres parallèles de la sélection cantonale de démonstration prévue pour Yverdon.

On cherche

MÉCANICIEN

connaissant les moteurs Diesel. Salaire intéressant. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P. M. C. 36 - 90 336 à Publicitas, 1951 Sion.

P 36-90336

L'écoulement de la récolte d'abricots

Chargée d'étudier les problèmes posés par l'écoulement des fruits et légumes du pays en fonction du système actuel de réglementation des importations, la commission Popp s'est réunie le mercredi 15 avril à Sion, sous la présidence de M. H. Popp, chef de section de la Division fédérale de l'agriculture.

Les travaux de la commission ont porté plus particulièrement sur les abricots. Le volume de la production indigène et celui des importations, l'application du système des trois phases d'importation et les difficultés résultant de la quasi impossibilité de stocker durablement les abricots ont été examinés.

La commission se réunira à nouveau au mois de mai.

En septembre passé, à la suite de la session extraordinaire du Grand Conseil valaisan consacré aux problèmes de l'agriculture et à l'occasion de l'examen, au Conseil des Etats, du rapport concernant les mesures de défense économique envers l'étranger ainsi que d'autres questions de politique commerciale, le conseiller d'Etat Marius Lampert s'était fait l'interprète des autorités valaisannes pour demander au Conseil fédéral une application plus rationnelle du système des trois phases, prévu par la loi sur l'agriculture et ses ordonnances en vue de réglementer l'importation des fruits et légumes frais. M. Hans Schaffner, chef du Département fédéral de l'économie publique, avait accepté les conclusions de l'interpellation de M. Lampert et nommé une commission (la commission Popp) composée d'un représentant des diverses instances fédérales et des milieux valaisans de la production et du commerce des fruits et légumes. Les délégués ont pour mission d'étudier les problèmes sur la base de la législation en vigueur et de faire des propositions susceptibles de donner satisfaction à tous les intéressés.

L'Union suisse du légume, la Fruit-Union suissse, l'Union suisse des coopératives de consommation et la Fédération des coopératives Migros sont représentées dans cette commission. Ils siègent aux côtés de la délégation valaisanne et des délégués des organismes officiels tels que les stations fédérales de recherches agronomiques, l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, la Division fédérale du commerce et la Régie des alcools.

Reconstitution du vignoble – plantation 1969

Le Département de l'intérieur communique :

Les vignes reconstituées au printemps 1969 et situées en zone viticole touchent un subside de reconstitution allant de Fr. 0.70 à Fr. 1.50 par m² suivant la situation de la parcelle et le cépage utilisé.

Les propriétaires qui désirent être mis au bénéfice des subventions fédérales et cantonales doivent s'inscrire auprès du Greffe de la commune où la vigne est située pour le 20 mai 1969.

Les formules d'inscription, fournies par le Service de la viticulture, peuvent être retirées au greffe communal. Elles seront remplies entièrement et correctement et devront être accompagnées d'une attestation du pépiniériste qui a fourni les plants.

Pour le surplus, les intéressés sont invités à consulter les dispositions de l'arrêté cantonal du 26 mars 1963 sur la matière.

MOLLENS

En vue du Festival de chant

Cette année, c'est le village de Mollens qui a la responsabilité d'organiser l'un des premiers festivals des chanteurs valaisans.

A cet effet, le comité d'organisation présidé par M. Gérard Gasser a orienté les représentants de la presse sur l'importance de cette manifestation qui se déroulera les 26 et 27 avril prochains.

Tout a été mis en œuvre pour que la réussite soit totale. Le samedi soir, c'est la « Guinguette » de Sion qui animera la soirée alors que le dimanche sera réservé au cortège avec concours de présentation et aux productions des sociétés.

FULLY

Enchères publiques

Les époux Luc Carron-Bruchez, à La Fontaine/Fully, exposeront en vente par voie d'enchères publiques volontaires, le 19 avril 1969, dès 14 heures, au Café du Commerce, à Fully, les immeubles ci-après décrits, sur terre de Fully :

Fol. 30 - No 84	Insarce, portion de	1737 m²
18 - 74-75	Claives, (vigne)	289 m²
29 - 98	Avasiers, (vigne)	145 m²
29 - 95	Plamond, (vigne)	300 m²
52 - 34 b	Clarettan, (vigne)	447 m²

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

P.o., Clément CARRON, not.

Memento

Police (cas graves)	(027) 2 56 56
Ambulance (pour tout le Valais)	(027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92

Pharmacie de service : Coquoz (025) 4 21 43

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05

Pharmacie de service : Lauber (026) 2 05 05

SION

Service d'urgence en ville No 11

Pharmacie de service : Buchs (027) 2 10 30

Hôpital régional (027) 3 71 71

Permanence médicale assurée pour tous les services

Horaires des visites aux malades : Tous les jours de 13 à 16 heures

Service de chirurgie : Dr Burgener, jusqu'au 18 à 18 heures (027) 2 26 26

Carrefour des Arts : Exposition de peintures contemporaines de Jaques Berger. Jusqu'au 18 avril

Maison du Chapitre : Robert Vassaux et Michel Sauthier, peinture et antiquités.

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03

Pharmacie de service : de Chastonay (027) 5 14 33

Maison des Jeunes : Exposition des œuvres récentes de Gustave Cerutti. Jusqu'au 27 avril.

Manoir de Villa : Exposition Georges Laporte.

Cinémas

ÉTOILE - Martigny

Vendredi et dimanche - 16 ans révolus

(Samedi 19 : **RELACHE**)

Brigitte Bardot et Sean Connery dans

SHALAKO

Un film d'action tel qu'on les aime !

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 20 - 16 ans révolus

Rossana Podesta et Philippe Leroy dans

LE CIA MÈNE LA DANSE

Atomique... Dynamique... Comique...

MICHEL - Fully

Vendredi et samedi - 18 ans révolus

(Dimanche 20 : **RELACHE**)

Frank Sinatra traque les tueurs dans

TONY ROME EST DANGEREUX

Les aventures d'un « privé » aux nerfs d'acier

ABEILLE - Riddes

Samedi et dimanche

LA COMTESSE DE HONG-KONG

avec Marlon Brando, Sophia Loren

LUX - Sion

Du mercredi 16 au dimanche 20 - 18 ans rév.

Gérard Landry, Moira Orfei, Massimo Serato

OPÉRATION VIPÈRE JAUNE

Dimanche matinée 15 h - Soirée 20 h. 30

CAPITOLE - Sion

Du mercredi 16 au dimanche 20

Rod Taylor - Kemmeth More

LE DERNIER TRAIN DU KATANGA

16 ans révolus

Dimanche à 17 heures

Film parlé italien

DISSERTORI DU FORT UTAH

ARLEQUIN - Sion

Du lundi 14 au dimanche 20 - 18 ans révolus

Soirée 20 h. 30 - Dimanche matinée 15 h.

Yves Montand, Annie Girardot, Candice Bergen

VIVRE POUR VIVRE

CASINO - Sierre

Dès jeudi 17 et jusqu'au dimanche 20 avril

Soirée 20 h. 30 - Dimanche matinée 14 h. 30

John Wayne, le héros des films d'action dans

LES FEUX DE L'ENFER

Technicolor - Panavision - 16 ans révolus

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérald Rudaz. — Chef du service des informations : Pierre Anchisi. — Chef du service des sports : Walty Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : confe 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19 - 58 Sion. — Abonnements : Un an 48 francs ; six mois 25 francs ; trois mois 13 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre ; réclames 60 centimes le millimètre — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas, Sion ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

SUISSE SVIZZERA SCHWEIZ

Le Sbrinz, le plus étonnant des fromages

Demandez le nouveau dépliant de recettes à votre marchand.

Discours de M. Celio, conseiller fédéral à la Chambre de commerce suisse, à Milan

Le chef du Département fédéral des finances et des douanes, M. Nello Celio, a participé hier après-midi, à Milan, à la célébration du 50e anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce suisse en Italie.

Le conseiller fédéral a notamment évoqué les relations actuelles italo-suisses.

« Pour parler des rapports actuels entre la Suisse et l'Italie, il faudrait faire un examen général de l'évolution continentale, voire mondiale, car les positions respectives sur les grands problèmes qui préoccupent et troublent l'Europe, sont certainement influencées par les choix qui ont été faits au moment de la reconstruction économique. Le temps du bilatéralisme est largement révolu, comme est aussi dépassé le temps de la politique économique et financière essentiellement nationale. La phase que l'Europe, et avec elle le nouveau monde, sont en train de vivre est certainement amère. L'avenir de chaque pays dépend aujourd'hui surtout de ses rapports et de sa position internationale, des garanties et des possibilités de travailler dans la paix et de la liberté. Rarement dans son histoire, l'humanité s'est trouvée devant une si profonde dégradation des grands espoirs surgis à la fin du conflit. Actuellement, on assiste dans le monde à des conflits de toute nature qui pourraient à la suite d'une erreur fatale ou pour des raisons de prestige, dégénérer en une catastrophe. La volonté de paix dans la justice de nos deux pays est hors de doute.

La peur de l'Europe

Malheureusement, même la puissance, la volonté et la valeur des peuples européens ne peuvent ajouter ou enlever à la destinée de la paix et de la guerre, destinée qui est dans les mains des deux grandes puissances que représentent aujourd'hui des conceptions opposées de la structure du monde. L'Europe peut s'unir, se défendre, se détendre, peut fermement vouloir la sécurité, mais celle-ci ne sera jamais telle sans la détente entre les grands et la persuasion que l'arme nucléaire n'est pas le moyen adapté pour résoudre les conflits internationaux ».

M. Celio a parlé ensuite de la « peur de l'Europe qui est à la recherche d'un ordre nouveau » et a remarqué que « ce qui frappe dans la société moderne c'est le déclin de la confiance », et il a ajouté : « Vis-à-vis de la rénovation sans idéaux et sans buts, il serait impardonnable de tomber dans l'immobilisme, en considérant tout condamnable ce qui arrive. Il serait injuste de mettre les erreurs de notre génération à la charge des jeunes d'aujourd'hui. La solution du problème doit être recherchée dans des réformes sans chaos, dans des réformes avec des idées claires, viables, loin de toute démagogie, de la démagogie qui fait des jeunes d'aujourd'hui un instrument inconscient pour propager une violence inutile ennemie de la liberté et de la démocratie »

Les problèmes posés par les nombreux travailleurs étrangers en Suisse

Et M. Celio a dit encore qu'il ne faut pas rechercher le progrès économique et le bien-être pour eux-mêmes, mais les encadrer dans les valeurs spirituelles humaines et traditionnelles de la civilisation

Il a brossé ensuite un grand tableau des « rapports économiques entre l'AELE et le Marché commun, et parlé des dangers du dualisme économique et européen, pour expliquer ensuite la position de la Suisse vis-à-vis de ce problème.

Il a terminé en passant brièvement en revue les problèmes posés par la présence, en Suisse, d'un grand nombre de travailleurs étrangers, et notamment Italiens, et en adressant ses vœux et ses encouragements aux Suisses en Italie.

De magnifiques couronnes offertes par des personnalités suivront la dépouille mortelle de l'ex-reine d'Espagne. (Photos SAL Lausanne.)

A la Cour d'assises argovienne

10 ans de réclusion au meurtrier de sa femme

AARAU. — La Cour d'assises argovienne, siégeant à Aarau, a reconnu Gérard B., 28 ans, employé technique, coupable de meurtre et l'a condamné, mercredi soir, après deux jours de délibérations, à dix ans de réclusion, dont à déduire une année de détention préventive subie.

Au début de l'année dernière, l'accusé, d'origine schaffhousoise, avait conduit sa femme Ursula à Moehlin dans une voiture de louage et l'avait maltraitée à tel point au moyen d'un cric qu'elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Peu avant le prononcé du jugement, le procès prit soudain une tournure dramatique, l'accusateur public ayant plaidé l'assassinat sur la base de nouveaux indices et requis contre l'accusé une peine de réclusion à vie. Le tribunal ne se rangea cependant pas à cet avis et maintint son accusation initiale fondée sur le meurtre.

Quarante alpinistes dans la tempête au Mont-Rose avec Michel Vaucher

ZERMATT. — Quarante alpinistes se trouvent depuis plusieurs jours aux prises avec la tempête de neige et le froid dans la région du Mont-Rose. Il s'agit de tout un groupe de chefs des organisations de jeunesse (OJ) venus de tous les cantons suisses et placés sous la direction de plusieurs alpinistes de renom, notamment du célèbre guide genevois Michel Vaucher et de Félix Julen, ancien président des guides du pays. Le cours est dirigé par l'alpiniste sédunois Charles Michler.

« Nous sommes à la merci de la tempête depuis plusieurs jours, nous déclare Charles Michler, mais nous ne pouvons pas dire que nous sommes bloqués, car, malgré les conditions exécrables que nous connaissons depuis plusieurs jours, nous pourrions, si nous le décidions, rejoindre néanmoins Zermatt avec beaucoup de prudence. Nos hommes vont parfaitement bien. Ils sont entraînés à la montagne. Sur les quarante, il y a une douzaine de Romands. Nous n'aurions, en fait, pas pu mieux tomber pour former nos chefs aux conditions les plus difficiles de la vie en haute montagne. Nous tâchons de poursuivre notre programme malgré tout dans la mesure du possible. »

Michel Vaucher nous dit : « Avez-vous du nouveau sur la cabane Hollandia ? Quelle malheureuse histoire. Nous suivons tout cela par bribes à la radio. La montagne, tout de même...

» Ici, notre cours a été adapté aux circonstances. Nous avons dû renoncer aux ascensions. A la cabane, c'est confortable au possible. Nous sommes à 2 800 mètres d'altitude. Ces conditions sont excellentes pour nos jeunes en un sens. Ils ont appris, par exemple, à se débrouiller à la boussole dans le brouillard. Tenez, nos toilettes sont à 20 mètres de la cabane et on ne les voit pas. Nous affrontons des températures de 12 degrés sous zéro environ. La neige fraîche atteint actuellement 70 centimètres. Nous n'avons pas eu le moindre incident, la moindre gelure. Nous avons énormément travaillé la boussole. Nous avons escaladé quelques pics dans la bourrasque, simulé divers sauvetages en crevasses et, actuellement, nous faisons de la théorie en cabane, notamment du secours aux blessés. Nous avons également travaillé au déclenchement des avalanches et à la conduite des chiens d'avalanches. Ce n'est pas facile. Aujourd'hui, on ne voit pas à 10 mètres. Allons, « bye bye » et dites aux hommes de la cabane Hollandia que nous sommes de tout cœur avec eux. »

Tout le «gotha» européen à Lausanne aux obsèques de la reine d'Espagne

L'ex-roi Umberto d'Italie est arrivé également pour les obsèques.

De nombreuses personnalités sont arrivées de toute l'Europe, à Lausanne, pour assister aujourd'hui aux obsèques de la reine Victoria-Eugénie d'Espagne.

Signalons entre autres, le roi Constantin et la reine-mère Frederique de Grèce, le roi Umberto et la reine Marie-José d'Italie, la reine-mère Hélène, le roi Michel et la reine Anne de Roumanie, la duchesse Irène d'Aoste, Fouad d'Egypte et ses trois sœurs (enfants du défunt roi Farouk), le prince Albert de Liège, frère du roi Baudouin de Belgique, la princesse Grace de Monaco et son fils, le prince héritier Albert, le duc de Kent, représentant la reine d'Angleterre, l'amiral lord Louis Mountbatten, représentant la reine-mère d'Angleterre, (la reine d'Espagne appartenait par sa mère à la famille royale anglaise, et par son père à la famille Battenberg, qui a anglicisé son nom en Mountbatten) le comte et la comtesse de Paris et leur fils, le comte de Clermont, les archiducs Geza, Joseph et Robert d'Autriche, le prince Carl de Wurtemberg.

Le roi de Suède est représenté par son ambassadeur en Suisse, le Conseil fédéral, par M. Charles Wetterwald, chef du protocole, le gouvernement vaudois par M. Claude Bonnard, conseiller d'Etat, la France par M. André Roger, ministre plénipotentiaire et consul général à Genève, l'Espagne par M. Fernando Castiella, ministre des affaires étrangères, et par son ambassadeur à Berne.

Toute la famille royale d'Espagne, et en particulier les quatre enfants et les petits-enfants de la défunte, seront présents. En outre, une trentaine de princes, ducs et marquis espagnols, appartenant notamment aux familles de Bourbon, de Bragance et d'Orléans-Bragance, sont arrivés hier à Lausanne, ainsi que d'autres membres de la noblesse européenne.

La messe de sépulture sera célébrée par monseigneur Marchioni, nonce apostolique à Berne.

Terrible accident de la route à Schaffhouse : trois tués

SCHAFFHOUSE. — Mercredi soir, peu après 20 heures, un grave accident de la circulation s'est produit entre Neuhausen et Beringen, dans le canton de Schaffhouse, causant la mort de trois personnes et en blessant grièvement une autre.

M. Alwin Roost, 37 ans, ingénieur électricien, rentrait au volant de sa voiture, en compagnie de sa femme et de sa fillette, âgée de 8 ans, de la Foire d'échantillons de Bâle. Il venait de dépasser les deux véhicules qui le précédaient quand deux voitures roulant en sens inverse s'approchaient. Le conducteur de la deuxième voiture, un Italien domicilié à Schaffhouse, amorça, lui aussi, une manœuvre de dépassement. Les deux autos entrèrent alors en collision et furent entièrement démolies, sous l'effet du terrible choc. M. Alwin Roost fut tué sur le coup. Sa femme rendit le dernier soupir pendant son transport à l'hôpital. L'Italien est mort lui aussi. Quant à la fillette du malheureux couple, elle fut grièvement blessée.

Après la transplantation cardiaque de Zurich

A propos de l'indiscrétion d'un journaliste

ZURICH. — D'après l'« Information médicale suisse », l'indiscrétion commise par le journal suédois de Stockholm « Expressen », lequel a révélé les noms du « donneur » et du « receveur » de la transplantation cardiaque effectuée à l'Hôpital cantonal de Zurich, est due à un rédacteur médical suédois qui a assisté à l'opération.

Ce journaliste, de passage à Zurich, avait été invité par le professeur A. Senning à assister à une opération qui n'avait rien à voir avec la transplantation cardiaque. Mais celle-ci ayant été décidée entre-temps, le rédacteur suédois, qui était un ami du professeur Senning, est venu y assister et personne n'a songé à lui interdire l'accès de la salle d'opération. Trois heures après l'intervention, une conférence de presse placée sous la direction du chef du gouvernement zurichois, M. Buergi, informait les journalistes que la consigne du silence devait être respectée et qu'en aucun cas les noms du patient et du « donneur » ne devaient être divulgués. Or, le rédacteur suédois, bien qu'ayant assisté à cette conférence de presse, devait enfreindre la consigne donnée et révéler les noms au journal « Expressen ».

Le professeur A. Senning a tenu à faire à ce propos une déclaration. Il regrette vivement cet incident dont il assume l'entière responsabilité, mais il a été surpris dans sa bonne foi. Le rédacteur médical suédois, avec lequel il était lié, collaborait avec lui depuis plusieurs années et n'avait jamais donné lieu à une plainte. Rien ne laissait prévoir cette indiscrétion qui a choqué les journalistes suisses et l'opinion publique. Le professeur s'en excuse et mettra tout en œuvre pour qu'un tel incident ne se reproduise pas.

En marge des rabais sur le marché des pneus

Eurogas dénonce l'accord COFIGO-DÉTAILLANTS

GENÈVE. — La Société coopérative de propriétaires de véhicules automobiles Eurogas vient de rompre l'accord intervenu en octobre 1968 entre les trois principaux fabricants de pneumatiques (Continental, Firestone, Goodyear) et les marchands de pneumatiques de Genève.

Le but de cet accord — voulu par les fabricants et certains commerçants — était de mettre fin à la politique effrénée de rabais qui régnait sur le marché des pneumatiques. En vertu de cette convention, les parties contractantes s'engageaient notamment à ne pas accorder plus de 20 % de rabais sur les pneumatiques des trois marques précitées, ni des services gratuits supplémentaires (montage, équilibrage, etc.)

Ne pouvant pas faire, dans ce cas-là, figure d'« outsider », Eurogas a accepté de signer cet accord, qu'elle estimait néanmoins contraire à la politique des prix qu'elle a toujours pratiquée.

Ayant constaté que certains de ses partenaires avaient violé — et à plus d'un titre — les clauses de cet accord, Eurogas, qui avait respecté scrupuleusement la convention et fait la preuve de sa bonne foi, a pris la décision de dénoncer l'accord et de reprendre sa liberté en matière de pneumatiques.

Des avions militaires évolueront à basse altitude, dès lundi

BERNE. — Dans un communiqué publié jeudi, le Département militaire fédéral souligne que le régiment d'aviation 2 effectuera un cours de répétition dans l'Oberland bernois du 21 avril au 2 mai. Durant cette période, des vols à basse altitude et acrobatiques auront lieu notamment dans la région de Zweisimmen-La Lenk-Gstaad-Spiez-Innertkirchen (BE), ainsi qu'entre Bienne et Lausanne. Le commandant du régiment d'aviation 2 invite la population à faire preuve de compréhension et précise que ces excercices sont nécessaires à la formation des troupes d'aviation.

Les terroristes palestiniens ont commencé une grève de la faim

ZURICH. — Les trois auteurs de l'attentat de Kloten, qui sont emprisonnés depuis le 18 février, ont commencé une grève de la faim. Le plus opiniâtre, Mohammed Abou El Heiga, 24 ans, refuse absolument toute nourriture. Commencée mardi, la grève est liée au problème de la libération sous caution des trois Palestiniens. On sait que le délai de maintien en prison a été prolongé jusqu'au 16 juin.

Le ministère public de Buelach espère pouvoir bientôt entrer en contact avec les trois Palestiniens, dès qu'un interprète aura été trouvé.

Trafic ferroviaire Suisse - Italie : Interruption de 24 heures

BERNE. — Le personnel des Chemins de fer italiens a décidé d'entrer en grève depuis samedi à 7 heures jusqu'à dimanche à 7 heures. A ce propos, la direction générale des Chemins de fer suisses communique que le trafic ferroviaire entre la Suisse et l'Italie sera complètement interrompu durant ces vingt-quatre heures.

Actualités

MINUTES POUR RIEN !

par Michel JACCARD

ILS sont sept réunis autour d'une « table ronde », qui est en réalité ovale.

Ils représentent les sept partis en lice pour les élections cantonales neuchâteloises de ce dimanche.

Avec son flegme un peu distant, M. Roland Bahy, meneur de jeu, ouvre le débat, il a donné, brièvement, les coordonnées.

Puis les « lions » sont lâchés.

Rassurons-nous, ils ne vont pas s'entre-déchirer !

Au contraire !

Ils s'expriment entre augures, dans le style habituel de la « pomme d'arrosoir ». On sautille, sans suite, sans fil conducteur, d'un sujet à l'autre. L'électeur non informé n'y comprend goutte. Il a le sentiment d'être le témoin accidentel d'une réunion qui ne le concerne pas.

Certes, dira-t-on, l'émission (elle est passée mercredi soir) concernait surtout les Neuchâtelois. Est-il certain que ceux-là même y ont trouvé leur content ?

Il fallut attendre la fin du débat pour qu'enfin on nous mît en présence du seul problème qui nous pouvait concerner tous : Quelle est la situation et quelles sont les perspectives du canton de Neuchâtel dans le contexte de l'action politique.

Ici, on obtint, rapidement, trop rapidement, quelques furtives lumières : courbe démographique jusqu'en 1885, régime fiscal, évolution industrielle, difficultés d'une agriculture à 70 % montagnarde. On commençait à s'intéresser... Et puis, bien vite, on partit pour Lisbonne rejoindre Suisse-Portugal.

Ces minutes d'antenne ont été des minutes pour rien, ou presque...

A QUI la faute ?

A l'animateur ?. Aux participants ? Non.

La faute, ou plus précisément l'erreur, c'est l'absence d'une doctrine en matière de télévision politique.

Parce que le réalisateur, parce que les « débaters » sont informés, on part de l'idée que tout le monde l'est.

Rien n'est moins exact.

Le spectateur, on doit partir de l'idée qu'il ne sait rien. Et que, de surcroît, il n'est pas très tenté de savoir. La politique, moi, vous savez...

Alors, il faut, mais absolument, l'intéresser.

Je sais, ce n'est pas facile. Prudente, la TV s'efforce à l'objectivité par l'équilibre. Tant de partis, tant d'orateurs. Même si, techniquement, il est aberrant de réunir tant de monde autour de tant de sujets. On s'efforcera, chemin faisant, de pallier les effets de cette pléthore en canalisant la discussion sur un ou deux problèmes qui ne sont pas toujours essentiels...

Résultats : nous l'avons dit, pomme d'arrosoir et temps perdu. La politique ne gagne rien à ce jeu.

Quoi faire ?

Observer, au moins, les lois de l'information télévisée : renseigner dans l'ordre et dans la clarté.

Pourquoi ne pas poser aux partis confrontés, et en accord avec eux, les questions, essentielles, qui conditionnent la réalité neuchâteloise ? Et partant de ce schéma, offrir à chaque délégué, dans une conversation de cinq minutes avec le journaliste, la possibilité de définir la volonté de son parti.

Ces cinq minutes, pour sept partis, cela fait sept petites émissions, soit, si vous voulez, sept rajouts aux actualités nationales. Ce n'est pas excessif, car, bien souvent, faute d'aliment, on délaye pour occuper le temps d'antenne.

Et pourquoi ne pas illustrer les sujets choisis, à travers des images significatives, l'orateur parlant « off » ?

Ce que nous en disons dépasse le débat de l'autre soir.

Encore un coup, c'est de la politique, de son prestige, de sa nécessité qu'il s'agit. Pourquoi la traiter, devant des milliers d'innocents, d'une manière absconse et rébarbative Elle vaut mieux que ça.

M. J.

Le Thé de l'Abbaye N° 7

Sept substances végétales soigneusement choisies, permettant au **Thé de l'Abbaye No 7** de lutter activement contre la mauvaise

CIRCULATION DU SANG

et ses conséquences : varices, hémorroïdes, jambes lourdes, fourmillement. Envoi rapide par poste Le paq Fr. 3.—

Pharmacie - Herboristerie

LÉONNARD

Bas de la descente Saint-Laurent 8
Téléphone 22 33 06 - LAUSANNE

LETTRE DE PARIS

Deux épines pour le gouvernement : le mécontentement des commerçants et le "non" de Giscard d'Estaing

par L.-A. ZBINDEN

Mercredi les petits commerçants se sont mis en grève dans toute la France, épisode d'une agitation qui en a connu d'autres, plus violents, notamment dans le département de l'Isère. La campagne pour le référendum s'est donc ouverte, cette semaine, sur cette espèce de jacquerie des boutiquiers français. Leurs revendications se veulent apolitiques. Il n'empêche qu'elles donnent un ton et une couleur à cette campagne. Le gouvernement s'en trouve indisposé. Il craint, dans une partie déjà difficilement engagée, que le mécontentement des petits commerçants ne favorise le « non » au référendum du 27 avril.

Pourquoi ce mécontentement ? Essentiellement à cause de la fiscalité et de la tracasserie administrative. Les commerçants français sont écrasés d'impôts et submergés de paperasserie. En mai 1968, ils avaient cru faire preuve de sagesse, en demeurant en retrait de la « révolution ». Mais la vertu n'est pas récompensée. Lors des accords de Grenelle, le gouvernement fit des concessions à ceux qui l'avaient mis en péril, c'est-à-dire aux syndicats ouvriers. Il n'en a pas fait aux travailleurs indépendants que sont les épiciers, boulangers, marchands de couleurs et autres petits commerçants.

Ces derniers sont les sacrifiés de la conjoncture et ils refusent de l'être plus longtemps. Ils ont un syndicat, les PME (petites et moyennes entreprises), dont le secrétaire général est M. Léon Gingembre. Depuis l'automne dernier, M. Gingembre presse le gouvernement d'ouvrir des négociations et d'examiner le cahier des doléances des commerçants français, traumatisés de surcroît par la réforme de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) qui a bouleversé leurs livres de compte. Le gouvernement se dérobe. Or c'est en raison directe de cette dérobade que se sont créés des mouvements corporatifs dissidents, plus combattifs que les PME, dont on a vu les exploits en Isère et ailleurs.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, ces mouvements, dont le plus en vue est celui de « La Tour du Pin », constituent une assez exacte réplique du poujadisme de 1956, une vague sauvage dressée contre l'Etat, contre sa police et ses inspecteurs. Ainsi, après les étudiants, les commerçants français ont aujourd'hui leurs « enragés », avec tous les risques de surenchère et de démagogie que l'excès comporte. On n'a pas tardé à les voir. Pour ne pas se laisser distancer par les leaders du mouvement de « La Tour de Pin », le pacifique Monsieur Gingembre a dû se déclarer solidaire de l'un d'eux, M. Nicoud, emprisonné à Lyon à la suite des incidents de l'Isère. D'autre part, à Lille, lundi, six cents commerçants qui n'étaient pas des « enragés » ont bloqué la Place de Gaulle, au moment même où M. Couve de Murville devait y prononcer un discours de propagande référendaire.

Que peut faire le gouvernement ? Il est bien tard pour agir. Soit de propos délibéré, soit par négligence, il a laissé se détériorer la situation. A supposer qu'il veuille discuter, avec quels interlocuteurs doit-il le faire ? M. Gingembre est désavoué pour mollesse par une partie de ses troupes. Mais engager le dialogue avec les violents reviendrait à donner raison à leurs méthodes. Il choisira sans doute d'attendre encore, mais en prenant cette fois le risque d'un éclat plus rude.

Giscard passe dans l'opposition

Au sujet du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, le gouvernement a un autre sujet d'inquiétude tout aussi grave : le « non » de Valéry Giscard d'Estaing. Il était attendu, mais on espérait qu'il serait assorti d'une réserve, que ce serait un « non mais », quelque chose qui eût signifié : « Je suis contre, cependant par loyalisme à l'égard de la majorité, je voterai oui, ou bien je m'abstiendrai ». Certes, par un dernier scrupule où il faut voir une politesse, le leader des républicains indépendants n'a-t-il pas prononcé le mot fatidique du « non », mais son « je ne l'approuverai pas » (sous-entendu : le projet de loi soumis au vote) équivaut bien à un « non » sans réserve ni ambiguité.

Le loyalisme, a-t-il expliqué, devançant le reproche qu'on n'allait pas manquer de lui faire, est hors de propos, la situation étant tout à fait différente de ce qu'elle était l'an passé. En juin 68, après une menace venue de l'extérieur contre les institutions, il s'agissait de faire bloc. Aujourd'hui, il n'y pas de menace, ou plutôt, il n'y en avait pas. S'il en est une, elle vient du gouvernement même qui la suscite avec un référendum qui divise les Français au moment où l'urgence des problèmes économiques et financiers exigeait leur union et leur tranquillité.

La question que l'on se pose dès lundi à Paris et dans la France entière est celle-ci : Quelle proportion de l'électorat républicain indépendant Giscard d'Estaing entraînera-t-il dans son refus ? Certes, les autres leaders de son parti s'opposent à lui et demeurent fidèles à la majorité gaulliste, notamment M. Raymond Mondon, député-maire de Metz, président du groupe des RI à l'Assemblée nationale, et M. Raymond Marcellin, député-maire de Vannes et ministre tout puissant de l'intérieur, mais Valéry Giscard d'Estaing, pour être seul dans sa rébellion, n'en est pas moins la tête politique de son parti et le seul à posséder une « équation personnelle ». Marcellin n'est rien sans le gaullisme, Giscard demeure quelqu'un sans le gaullisme, et il sera quelqu'un après le gaullisme. Il a des partisans attachés à sa personne. Beaucoup de jeunes sont avec lui, qui apprécient sa jeunesse, son intelligence et son style. Le comité des républicains indépendants de la région Rhône-Alpes lui a déjà apporté son adhésion, terminant son télégramme par « courage Valéry ! » D'autre suivront sans doute.

Du courage, il lui en faudra. Depuis plusieurs mois en posture de suspect, le voici, aux yeux des gaullistes, en posture de renégat sinon de traitre. Au centre, en revanche, du côté des Duhamel et des Poher, on se frotte les mains. Par son « non », Giscard d'Estaing démarque les centristes de la gauche en montrant que l'on peut être de droite, et libéral, et qu'au nom même de ce libéralisme et de cette droite, on peut dire « non » à de Gaulle.

Giscard d'Estaing, Cassandre sur les marches du Palais depuis qu'il n'est plus ministre, avait annoncé sa prise de position pour le jour de l'ouverture de la campagne du référendum. Il a tenu parole, et cette parole est un événement pour le pays, pour le gaullisme et pour lui-même, car en se démarquant de la majorité, il prend date pour la succession présidentielle.

En sa personne, la droite libérale un moment confondue avec le gaullisme s'en dégage et reprend son autonomie. Le mouvement paraît irréversible, car quand bien même il le voudrait, Giscard d'Estaing serait récusé désormais par l'UDR qui s'opposerait à son retour. Soyons-en sûrs, il a bien pesé sa décision. Celle-ci est grosse de conséquences pour l'avenir. Son passage dans l'opposition, lundi 14 avril 1969, est peut-être un tournant décisif dans la vie politique française.

L-A. Z.

CHRONIQUE

Du Concorde à l'Airbus

« Notre Concorde a volé ». C'est en ces termes qu'un journaliste londonien à sensation annonçait la réussite de l'examen de passage du prototype anglais, le « Concorde 002 ». Désormais, le prestige de la réussite est également partagé avec la France. Mais à la fierté nationale s'ajoute le sentiment de participer à une aventure technologique de premier ordre. Toute question de prestige mise à part, les milieux anglais autorisés se félicitent de la collaboration franco-britannique, du point de vue technique tout au moins... Il n'est que de se souvenir des hésitations du gouvernement Wilson à s'engager à fond dans l'affaire.

Aujourd'hui, une première étape est franchie. Mais ce n'est qu'en fin d'année — lorsque le « Concorde » aura effectué des essais de vols supersoniques — que l'on saura si l'exploitation commerciale sera possible ou non. L'appareil relierait alors Londres à New York en 3 h. 44.

Si tout va bien, l'appareil pourrait entrer en service avant la date prévue, vers 1972 au lieu de 1973. Il aurait alors cinq ans d'avance sur son concurrent américain. Vers 1975, certains spécialistes estiment que les deux pays auront vendu — encore une fois si tout marche bien — près de deux cents appareils.

Si ce chiffre peut paraître réjouissant, il n'en est pas moins vrai que la France et l'Angleterre ne retrouveront pas les sommes astronomiques consacrées à cette entreprise. Il y a peu — et après maintes révisions des coûts — on parlait de 600 millions de livres. Aujourd'hui, un spécialiste britannique avance le chiffre de 1000 millions de livres, soit plus de 10 milliards de francs suisses... Les spécialistes se consolent en prétendant que l'avance technologique ainsi prise sur les USA risque de durer un certain temps.

Il reste que le « Concorde » est un produit de luxe, destiné aux grandes lignes intercontinentales fréquentées par une clientèle pressée et fortunée.

Le « Concorde » n'est que d'un intérêt limité sur les lignes dites nationales, voire à l'échelle d'un continent comme l'Europe. C'est pourquoi la France et l'Allemagne se sont attaquées en commun à l'étude d'un Airbus. D'une capacité de 250 personnes, il aurait, commercialement, un grand avenir. A l'origine, soit en 1965, la Grande-Bretagne s'était engagée pour un tiers des frais de recherches et de développement de l'Airbus européen. La part britannique s'élevait à 62 millions de livres (620 millions de francs suisses). Echaudés par le coût astronomique du Concorde, rendus prudents par l'actuelle position de la livre, les Anglais ont décidé de se retirer du pool à trois.

Ce retrait risque de porter un coup sensible à l'industrie britannique de l'aviation dont la part de fournitures se serait montée à 100 millions de livres (1 milliard de francs suisses). L'usine Hawker Siddeley, le principal partenaire britannique du projet, aurait employé 10 000 travailleurs à la réalisation de l'Airbus européen. On comprend dès lors les hésitations du gouvernement Wilson, d'autant plus qu'il existe un projet purement britannique d'Airbus, d'une capacité de 230 sièges. En cas de renoncement définitif de l'Angleterre, Rolls-Royce, qui devrait fournir les moteurs de l'Airbus européen, perdrait alors un important marché au profit d'une entreprise américaine.

Récemment réunis à Londres, les ministres français et allemands des communications ont fait comprendre à leur homologue anglais que la France et l'Allemagne sont décidés à aller de l'avant. Avec ou sans participation britannique. Les deux ministres « continentaux » n'ont lancé aucun « ultimatum » au gouvernement Wilson. Bien au contraire, la France et l'Allemagne « laissent la porte ouverte » ainsi que titrait récemment le « Times ».

Pour justifier son refus, le gouvernement anglais prétend n'être pas convaincu « par le marketing, les perspectives économiques... et la nécessité d'un engin européen ». La décision de M. Wilson est-elle uniquement économique, ou doit-on chercher une arrière-pensée politique ? Ce qui est certain, c'est que le chef du gouvernement est dans une position délicate : d'une part la livre vacille, de l'autre le marché du travail — dans l'industrie de l'aviation — risque de se ressentir d'une décision négative.

Les Français et les Allemands sont, quant à eux, fermement convaincus de la viabilité du projet. Ils sont prêts à l'étudier sur une base bilatérale. Pour deux raisons : l'une, parce qu'il est temps pour l'Allemagne de se « refaire » une industrie aéronautique, l'autre parce que l'industrie française ne peut se suffire de la construction du seul « Concorde », même à une centaine d'exemplaires.

Finalement, le renoncement britannique n'apportera-t-il par de l'eau au moulin du général de Gaulle quant à la sincérité de la candidature anglaise au Marché commun ? On le voit, l'Airbus n'est pas prêt de voler, tandis que les discussions politiques risquent de s'animer... Au profit d'un troisième larron qui pourrait être l'Amérique ?

J. LEGERET

Féminités

LES CONSEILS DU CORDON BLEU

Comment éviter l'éclatement de la chair des poissons lorsqu'on les fait cuire au court-bouillon ?

Il faut prendre les plus grandes précautions pour que le poisson ne se déforme pas, car sa chair est très fragile ; mettez toujours le poisson dans un court-bouillon froid (vous l'aurez fait cuire à l'avance) et faites-le pocher c'est-à-dire cuire dans une eau qui frémit ; ne dépassez jamais le temps de cuisson nécessaire, utilisez des récipients avec une grille, poissonnière ou turbotière pour retirer le poisson cuit sans l'abîmer.

Si vous n'avez pas de grille, mettez un torchon au fond du récipient ou enveloppez le poisson dans une mousseline, vous éviterez ainsi l'éclatement des chairs.

AU DÉPART
Maroquinerie fine
Articles de voyage
Cl. Rüttimann, rue de Bourg 10, Lausanne

mon style c'est le **Comptoir**
Un style jeune pour tous les âges
Un style qui se veut le vôtre
Comptoir des Tissus et Confection SA - Lausanne
12, rue Centrale - bas de la rue Saint-François

Gastronomie

HÔTEL-RESTAURANT du VIEUX VEVEY
Le menu gastronomique du dimanche, ainsi que ses spécialités, et le Pigeon Farci de la Volière du Patron
Vevey - Simplon 23 - Tél. 51 85 51 - 52

Le Thé de l'Abbaye N° 4
à base d'aubier de tilleul et de 8 autres plantes sélectionnées combat efficacement
RHUMATISME
aigu ou chronique, sciatique, lumbago, arthrite, goutte
Le paquet : Fr. 3.80
Envoi rapide par poste
Pharmacie - Herboristerie
LÉONNARD
Bas de la descente Saint-Laurent 8
Téléphone 22 33 06 - LAUSANNE

hôtel · restaurant
LA PAIX
Salle de 7 BILLARDS ouverte au public de 13 à 24 heures
Lausanne
tél. 23.71.71
Salons pour banquets et réceptions

AVIS DE TIR

N° 14/69 Tirs aux armes d'infanterie

(CN 1:50 000, feuille N° 272, Saint-Maurice).

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

1. Troupe : Gr. ob. Id. 71.
2. Tirs aux armes d'infanterie : mg, fass, troq, pist.
3. Mardi 22 avril 1969, 7 heures à 19 heures.
   Mercredi 23 avril 1969, 7 heures à 19 heures.
   Jeudi 24 avril 1969, 7 heures à 19 heures.
4. Emplacements des positions :
   a) Odonne, ca 578 300 / 116 500.
   b) Petit-Pré, ca 576 700 / 116 150.
   c) Bougnone, ca 576 500 / 117 250.
   d) Saille, ca 577 200 / 118 050.
   e) W Lui Teise, ca 578 000 / 117 300.
5. Zone dangereuse :
   Petit-Muveran - Pointe d'Aufalle - Dent Favre - Tête Noire - Point 2453 - Fenestral - Petit-Château - Grand-Château - Petit-Pré - Odonne - Point 1585 - Lui Teise - Point 2246 - Point 2525 - Petit-Muveran.
   Centre de gravité : 576 500 / 117 250.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, téléphone (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 11 avril 1969.

OFA 54.050.504/8

N° 8/69 Tirs d'artillerie

(CN 1:50 000, Wildstrubel - Jungfrau - Montana - Visp).

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

1. Troupe : ER art. 27.
2. Tirs avec 10,5 cm. can.
3. Mercredi 23 avril 1969, 10 heures à 17 heures.
   Jeudi 24 avril 1969, 10 heures à 17 heures.
   Vendredi 25 avril 1969, 10 heures à 17 heures.
4. Position : Rottensand, ca 612 800 / 128 800.
5. Zone dangereuse :
   a) Schwarzhorn - Rothorn - Les Faverges - Mont Bonvin - Petit-Mont Bonvin - Le Sex - Tünnje - Murmatann - Jägerkreuz - Zayetahorn - Trubelnstock - Schwarzhorn.
   Hauteur verticale : 4000 m. sur mer.
   Centre de gravité : 608 500 / 135 000.
   b) Torrenthorn - Point 2851 - Point 2416 - Galmexel - Point 2429 - Niwen - Point 2769,2 - Laucherspitzen - Restipass - Point 2944 - Point 2968 - Torrenthorn.
   Hauteur verticale : 4500 m. sur mer.
   Centre de gravité : 619 500 / 135 250.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, téléphone (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 11 avril 1969.

OFA 54.050.503/1

Mise en garde

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **Projectiles non éclatés**
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Bureaux d'ingénieurs à Sion et Martigny

cherchent

dessinateurs

en génie civil et béton armé.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites avec références et prétentions de salaire à la
Compagnie d'études
et de réalisations techniques S. A.
Avenue Ritz 35, **1950 Sion**
Téléphone (027) 2 75 45

P 36-34556

GRANDE VENTE

de gré à gré

TRÈS BEAUX MOBILIERS ANCIENS ET DE STYLES

Lustres, cristaux et bronze, tableaux, gravures, glaces, lampes, tapis d'Orient, etc.

VILLA DE MAÎTRES «LE CHÊNE»

Avenue de la Gare

BEX (VD)

(Les Bains)

Dimanche 20 avril 1969

de 11 heures à midi
et de 14 heures à 18 heures

Lundi 21 avril

de 11 heures à midi
et de 14 heures à 19 heures

On vendra de gré à gré :

Très belle chambre à coucher Louis XV complète avec grand lit corbeille capitonné.

Salle à manger Louis XV cerisier : Très beau salon Louis XV corbeille, grand canapé et bergères confortables. Vitrine Louis XV verres bombés et bois de rose, commodes Louis XV et Régence bois de rose marqueterie et beaux bronzes, semainier, chevets, tables à jeux, tables, petits meubles, secrétaires, bureaux, poudreuses, petit canapé Louis XVI, tapisserie.

MOBILIERS DE SALONS Louis XV et Louis XVI, argentier, un grand beau lit Louis XV capitonné de 2 mètres de large, consoles, bergères, fauteuils. Belles glaces, une table Louis XIII sculptée de 80 × 160 cm., deux fauteuils et chaises. Ensemble trois pièces Louis XIII. Commodes, écrans, et quantité **d'autres meubles divers.** MEUBLES ANCIENS, tels que grande armoire sculptée, beau canapé Charles X en bois de frêne, et autres Louis-Philippe, commodes Louis XVI, buffets, table Louis XV rustique noyer valaisanne, commode-bureau Louis-Philippe, bonheur du jour, etc.

DEUX GRANDES PEINTURES XVIIe siècle. PENDULE ET DEUX CHANDELIERS BRONZE. DIVERS

TAPIS D'ORIENT :

308 × 407, 345 × 320, 320 × 550, et autres dimensions plus petites.
BUFFET NOYER SCULPTÉ, TABLE A RALLONGES ET SIX CHAISES. Desserte sculptée, etc.

Salon **club confortable** trois pièces.

La villa se trouve à 3 minutes de la gare et de la route cantonale, bord de route de l'avenue de la gare.

PARCAGE FACILE.

Vente faite par les soins de
J. ALBINI

téléphone (021) 61 22 02.

ACHATS

Nendaz-Station / Super-Nendaz

On demande

TERRAIN pour locatifs et chalets

Ecrire sous chiffre PA 34 509 à Publicitas, 1951 Sion.

P 36-34509

BACHES

POUR TOUS VÉHICULES

Confection Réparations
Housses pour toutes voitures

PAUL GRANDCHAMP

MARTIGNY Tél. (026) 2 27 87

Avenue du Grand-Saint-Bernard

P 2631 S

BANQUE TROILLET & CIE S. A. MARTIGNY

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

le **vendredi 25 avril 1969,** à 16 heures, à l'**Hôtel du Rhône,** avenue du Grand-Saint-Bernard, à **Martigny.**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnnaires du 10 mai 1968.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Comptes annuels.
4. Rapport de l'organe de contrôle.
5. Votation sur les conclusions de ces rapports et décisions sur l'affectation du bénéfice net.
6. Décharge au Conseil d'administration.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

Le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 1968, sont à la disposition de Messieurs les actionnaires au siège de la banque, dès le 15 avril 1969.

Afin de pouvoir assister à l'assemblée, Messieurs les actionnaires auront à déposer leurs titres, récépissés ou avis de ces titres et se procurer une carte d'admission jusqu'au 24 avril 1969 au siège de la banque.

P 36-803

Sécher avec **Miele**

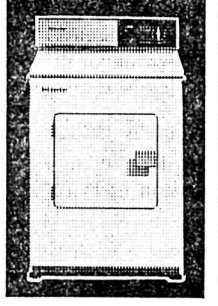

En vente chez

S. Reynard-Ribordy,
Sion, place du Midi,
Les Rochers.
Tél. (027) 2 38 23.

P 36-5611

P. BURGENER

Médecin-dentiste

SION

de RETOUR

P 36-34287

50 DUVETS

neufs, 120 × 160 cm., belle qualité, légers et chauds, **Fr. 40.—** la pièce, port compris.

G. KURTH,
1038 Bercher,
tél. (021) 81 82 19.

P 22-1075

LOCAUX COMMERCIAUX

à louer dans le bâtiment de la nouvelle poste et l'annexe.

Convient pour bureau, étude, cabinet, magasins ; surface selon besoin et prix à discuter.

Pour traiter, s'adresser à la **Direction d'arrondissement postal de Lausanne.**

P 05-7550-537

La dactylographie est plus facile avec une machine à écrire

TRIUMPH

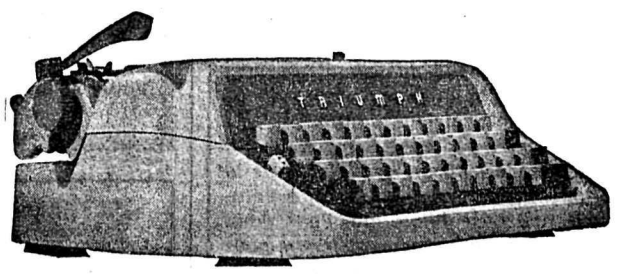

Modèle depuis 235 francs

location-vente dès 30 francs par mois

HALLENBARTER - SION

Rue des Remparts 15
Téléphone (027) 2 10 63

P 36-3200

Pour votre publicité :

PUBLICITAS - SION

ENCHÈRES PUBLIQUES

Martigny

Le **samedi 19 avril 1969,** dès 14 h. 30, au **Café des Messageries** (1er étage), à **Martigny,** les liquidateurs vendront aux enchères publiques les immeubles ci-après, appartenant au débiteur, Léon Défayes d'Henri, sis sur Martigny :

parcelle N° 2457	folio 27	Les Finettes	567 m²
parcelle N° 2458	folio 27	Les Finettes	315 m²
parcelle N° 2466	folio 27	Les Finettes	1312 m²
parcelle N° 2467	folio 27	Les Finettes	2525 m²
parcelle N° 2681	folio 29	Les Finettes	2762 m²
parcelle N° 2462	folio 27	Les Finettes	492 m²
parcelle N° 2464	folio 27	Les Finettes	869 m²
parcelle N° 2465	folio 27	Les Finettes	330 m²
parcelle N° 2463	folios 27-28	Les Finettes	10 237 m²
parcelle N° 2644	folio 28	Les Praz-Prins	1465 m²
parcelle N° 2685	folio 29	Les Finettes	1515 m²
parcelle N° 2690	folio 29	Les Praz-Prins	1426 m²
parcelle N° 2684	folio 29	Les Finettes	127 m²
parcelle N° 2682	folio 29	Les Finettes	3600 m²
parcelle N° 2689	folio 29	Les Praz-Prins	321 m²
parcelle N° 2686	folio 29	Les Finettes	2223 m²
parcelle N° 2691	folio 29	Les Praz-Prins	318 m²

toutes ces parcelles pour la demi.

parcelle N° 947	folio 14	Les Champs-des-Iles	2286 m²
parcelle N° 946	folio 14	Les Champs-des-Iles	2004 m²
parcelle N° 930	folio 14	Les Champs-des-Iles	2679 m²
parcelle N° 931	folio 14	Les Champs-des-Iles	1164 m²
parcelle N° 933	folio 14	Les Champs-des-Iles	5354 m²
parcelle N° 932	folio 14	Les Champs-des-Iles	1501 m²
parcelle N° 949	folio 14	Les Champs-des-Iles	673 m²
parcelle N° 929	folio 14	Les Champs-des-Iles	1815 m²
parcelle N° 928	folio 14	Les Champs-des-Iles	1896 m²
parcelle N° 935	folio 14	Les Champs-des-Iles	1739 m²
parcelle N° 906	folio 14	Les Champs-des-Iles	437 m²
parcelle N° 948	folio 14	Les Champs-des-Iles	596 m²
parcelle N° 2324	folio 14	Les Champs-des-Iles	642 m²
parcelle N° 3442	folio 14	Les Prises	2014 m²
parcelle N° 1488	folio 19	Les Champs-des-Iles	1961 m²
parcelle N° 1489	folio 19	Les Champs-des-Iles	2114 m²
parcelle N° 1484	folio 19	Le Verney	4250 m²

toutes ces parcelles pour le tiers.

parcelle N° 2013	folio 23	La Letta	2154 m²
parcelle N° 2014	folio 23	La Letta	2279 m²
parcelle N° 3473	folio 23	La Letta	4131 m²
parcelle N° 3474	folio 23	La Letta	9798 m²
parcelle N° 2008	folio 23	La Letta	1376 m²
parcelle N° 2016	folio 23	La Letta	1642 m²
parcelle N° 2011	folio 23	La Letta	1673 m²

toutes ces parcelles pour la demi.

parcelle N° 1791	folio 13	Ancienne-Pointe	38 672 m²
parcelle N° 1784	folio 13	Les Planches	5227 m²
parcelle N° 1774	folio 13	Les Planches	2489 m²
parcelle N° 1755	folio 13	Les Planches	2693 m²

toutes ces parcelles pour la demi.

Les prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Martigny, le 16 avril 1969.

Les liquidateurs :
Jean ACTIS, Emile GAILLARD et Francis THURRE.

P 36-6820

Les vertus éducatrices de l'arboretum

L'homme au pâle visage a toujours cherché lui aussi refuge dans la forêt bien qu'il en soit devenu le plus grand destructeur.

Le manteau monotone des étendues du Grand Nord, la majesté des hautes futaies européennes, l'enchevêtrement inextricable du sous-bois équatorial sont les aspects multiformes d'une même fonction végétale créant simultanément l'habitat de nombreuses espèces animales et la recharge en oxygène de l'atmosphère terrestre.

Mais la forêt offre d'autres dons prodigieux à l'homme moderne avide de détruire pour construire. Ainsi, matière première aux utilisations innombrables, le bois serait vite rare sur la planète si l'on ne veillait point à le préserver.

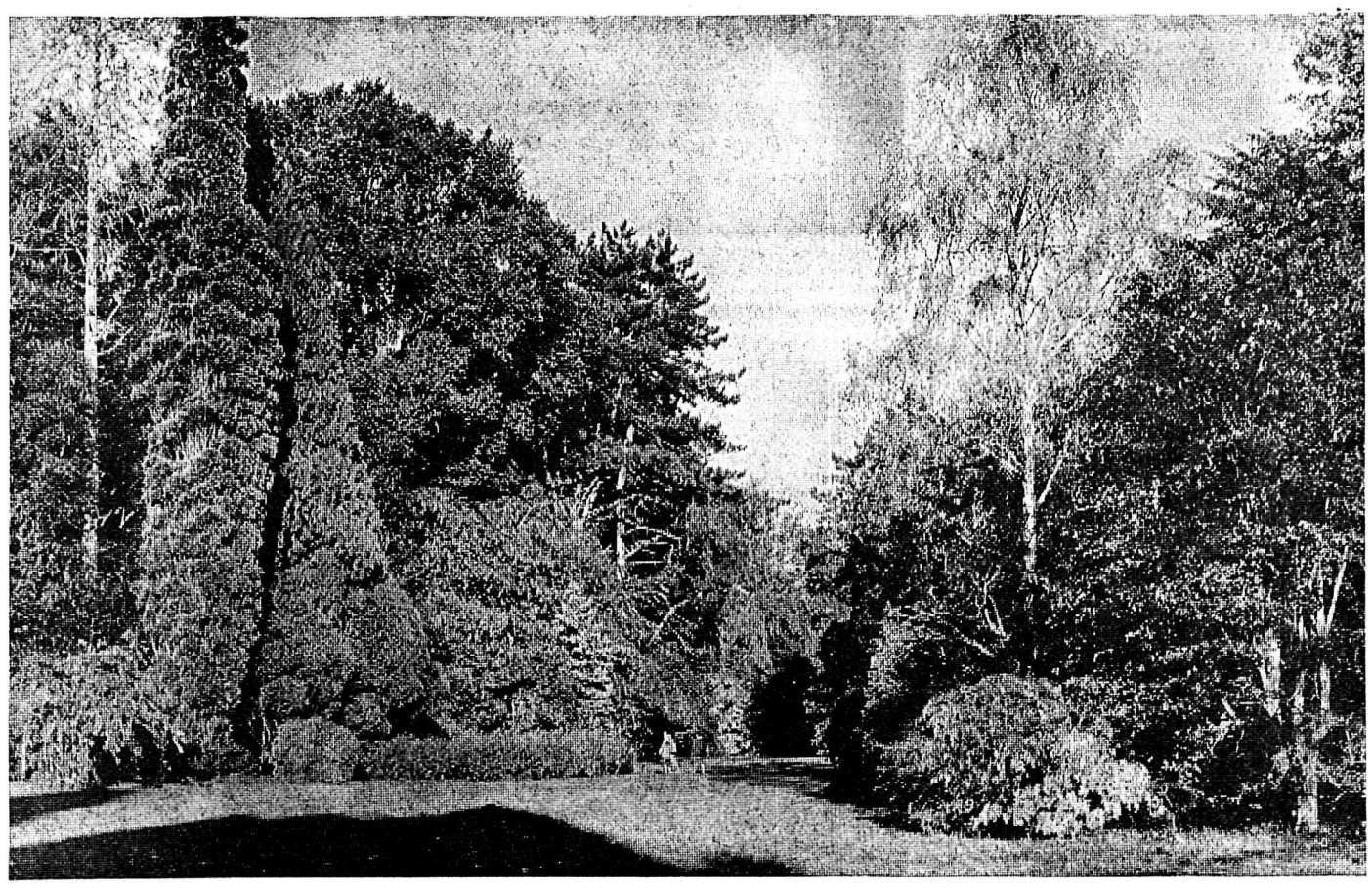

Je me mets du côté de ces rêveurs dès l'enfance admis au mystère de l'arbre. Mon professeur de dessin du lycée Buffon à Paris réalisait sur le tableau de verre qui lui servait de toile d'admirables études d'arbres majestueux dont nous allions découvrir les « copies » dans les forêts de l'Ile-de-France

L'arbre est resté le décor quotidien de notre vie quotidienne. Son ombre nous est toujours bienfaisante. Mais n'est-il pas vrai que, couché sur la mousse fraîche, nous laissons trop rarement errer notre regard sur les hautes branches des arbres se balançant dans la lumière ?

Tout près de nos demeures vaudoises il y a pourtant toujours quelque bois au cœur duquel nous pouvons nous évader. Mais il faut du temps et de la patience si l'on veut découvrir la beauté cachée dans la forêt souvent tapissée de ronces ou peuplée de troncs décharnés.

Un mot latin pour un besoin moderne

Quelle qu'elle soit la forêt exerce cependant un irrésistible attrait pour qui conserve la vertu de la découvrir. Mais c'est dommage pour le plus grand nombre, pour ceux qui préfèrent satisfaire leur goût de l'esthétique en admirant les arbres dans le décor le plus propice à la mettre en valeur. C'est ainsi que sont nés le jardin, le parc et finalement l'arboretum, ce mot qui est apparu ces derniers temps dans nos journaux. A première vue on peut penser qu'il s'agit là d'une collection d'arbres pour spécialistes, le mot latin le suggère. Il a pourtant déjà passé dans la langue courante depuis longtemps puisque le Grand Larousse d'avant-guerre lui fait une place, au contraire du Petit Larousse qui l'ignore !

Quoi qu'il en soit, chez les Anglo-Saxons tout particulièrement, l'arboretum est devenu synonyme de parc de détente pour la population des agglomérations urbaines. L'aménagement esthétique des arbres et des variétés horticoles y est recherché d'une manière beaucoup plus systématique que dans les parcs et jardins courants.

Le besoin de se reposer, de se divertir au contact de la nature et des richesses végétales croit avec l'urbanisation de la population. Le phénomène s'observe dans tous les pays à taux de croissance économique élevé.

Pour ce qui est de la région lausannoise on peut constater que la surface des parcs ne s'est pas accrue en proportion de la population au cours de ces trente dernières années. De ces considérations est née l'idée d'installer un arboretum en Suisse.

En 1964 déjà un groupe de travail s'est constitué en vue d'étudier la possibilité de créer un arboretum vaudois. C'est ainsi qu'est apparue l'idée d'installer un arboretum dans le vallon de l'Aubonne. Vaste parc d'une centaine d'hectares dans lequel on pourra flaner et se promener librement grâce à de nombreux sentiers, l'arboretum pourra constituer un cadre favorable à la mise en valeur de l'arbre selon un aménagement paysagé. Il y aura en effet une vaste collection d'essences exotiques aussi bien qu'indigènes. Des animaux pourront y vivre.

Une habitude bien ancrée chez les Anglo-Saxons

Ce qui pour nous est une nouveauté est au contraire une habitude bien ancrée dans les pays anglo-saxons. Au Royaume-Uni par exemple, le « National Pinetum » de Bedgbury dans le Kent a été créé en 1924 sur la base de la forêt existante à une altitude moyenne de 250 mètres. C'est dire que les collections d'arbres qu'on y admire aujourd'hui forment un ensemble en pleine maturité.

La collection de conifères qu'on y rencontre est certainement la plus grande d'Europe. La surface qu'elle occupe est de 60 hectares y compris les parcelles d'étude. L'arboretum est accessible en toutes saisons, aucune clôture n'en limite l'accès, aucune auberge n'en trouble la quiétude.

Plus ancien encore est l'arboretum de Westonbirt qui a été fondé en 1829. Il demeure un exemple de l'entreprise conséquente de trois générations de distingués arboriculteurs. Sa superficie est de 116 acres environ et il se trouve à 105 miles de Londres, 20 de Bristol et 88 de Birmingham.

Les arboretums anglais ressemblent davantage à un jardin ou un parc que ceux que l'on rencontre en France, plus spécialement conçus pour les études scientifiques. Ainsi en est-il de l'arboretum d'Amance dont la création date de 1900 à proximité de l'Ecole nationale des eaux et forêts, à 13 km à l'Est de Nancy et à 4 km du village d'Amance, sur un replat à 250 mètres d'altitude. Il couvre une surface de 8,86 hectares pour la collection proprement dite et de 3,84 hectares pour l'arboretum forestier qui lui est adjoint. L'arboretum de l'Hort de Dieu (Massif de l'Aigoual, Gard) dans les Cévennes méridionales constitue un des exemples les plus typiques de remodelage d'un paysage et d'une économie locale sous l'action du forestier du siècle passé. C'est le type de l'arboretum écologique Les premières plantations y furent faites en 1903.

L'arboretum national des Etats-Unis à Washington a débuté lui aussi avec le siècle. Il a été constitué dans un but éducatif et scientifique sans omettre les préoccupations esthétiques toutefois. Sa surface atteint 27 000 mètres carrés.

Le mot « arboretum » évoque cependant dans notre esprit avant tout quelque chose de scientifique. Pourtant l'arboretum qui serait installé dans le vallon de l'Aubonne deviendra plutôt dans l'esprit de ses promoteurs une forêt touristique d'un type dont les Etats-Unis donnent l'exemple dans leurs 28 parcs nationaux. Le nombre des visiteurs de ces parcs qui était de 68,5 millions en 1958 devrait atteindre 600 millions en l'an 2000 ! Les recettes atteignent des chiffres élevés permettant de nombreuses améliorations. Les parcs nationaux américains donnent effectivement une idée de ce que l'on peut faire de la forêt comme utilisation intelligente des loisirs.

Un autre exemple d'arboretum : Au cœur du Schleswig-Holstein non loin de la côte orientale entre les villes de Pretz et de Plön l'harmonieux paysage de Gut Lehmkuhlen, loin du bruit du trafic moderne, abrite un grand château dans son parc centenaire de 10 hectares, agrandit à 43 hectares avant la première guerre mondiale.

En 1947 l'héritière, la baronne von Donner, prit pour conseiller le chef du Jardin botanique de Kiel. Ce fut le commencement d'une grande œuvre d'aménagement rationel d'une magnifique collection florale.

Dédié aux esthètes de l'arbre et de la nature

En résumé, on le voit, l'arboretum peut être à la fois une forêt, un parc, un jardin et une collection. Son caractère d'agrément est toujours présent cependant sans être obligatoirement le seul mobile de sa création.

Le terrain est vaste pour les esthéticiens de la forêt qui distribueront la lumière et les ombres avec le prodigieux concours des formes et des couleurs que la nature soumet à leur éclectisme.

Avec l'homme moderne déraciné des cités tentaculaires la vénération de l'arbre rejoint les mythologies anciennes pour lesquelles les dieux, les esprits, les génies, les nymphes habitaient toujours la forêt dont ils incarnaient les vertus et les vices. Les religions monothéistes se sont efforcées d'extirper du cœur de leurs fidèles ces superstitions. Mais, quand mes pas s'enfoncent dans le sous-bois profond, je sens monter en moi l'âme de la forêt, quelle soit tempérée comme celle de nos régions, passionnée et inquiète des zones équatoriales, infinie comme dans le Grand Nord. L'arbre n'est plus seulement un élément de décor comme dans le paradis de Mahomet, mais il fait rêver d'un nouvel Eden où l'harmonie des sons, des formes et des couleurs puisse épanouir la méditation de l'homme. Saint Bernard affirmait déjà au XIIe siècle : « Les arbres m'en apprennent plus que les livres ! »

Pour l'arboretum suisse, je souhaite ce havre fleuri de tranquillité, de sagesse, de beauté et d'équilibre naturel que le béton froid détruit dans les cités technocrates.

J'entends le rire clair des enfants sous les feuillages futurs et je crois à la fécondité de leurs inspirations davantage dans un monde de fleurs et de verdure que sur les bords des routes mugissantes ou dans les maisons aux grands murs.

J.-P. GASCHEN.

NOS PHOTOS :

En haut à droite : Frondaison variée dans le parc de Westonbirt (voir texte). En bas : A droite : Allée de pins dans l'arboretum de Westonbirt. A gauche : Dans le même lieu un petit étang idyllique.

(Photos FC, Londres)

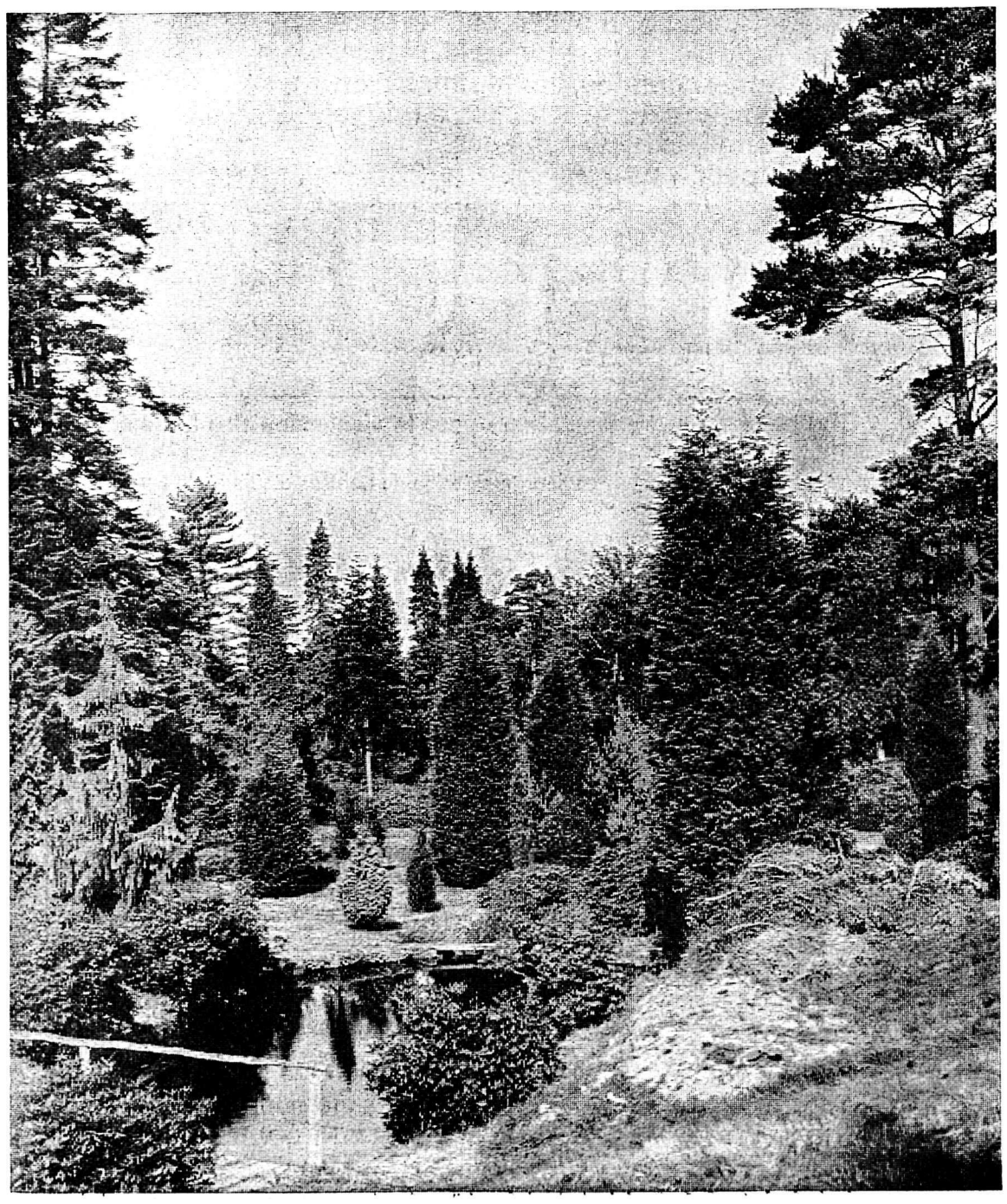

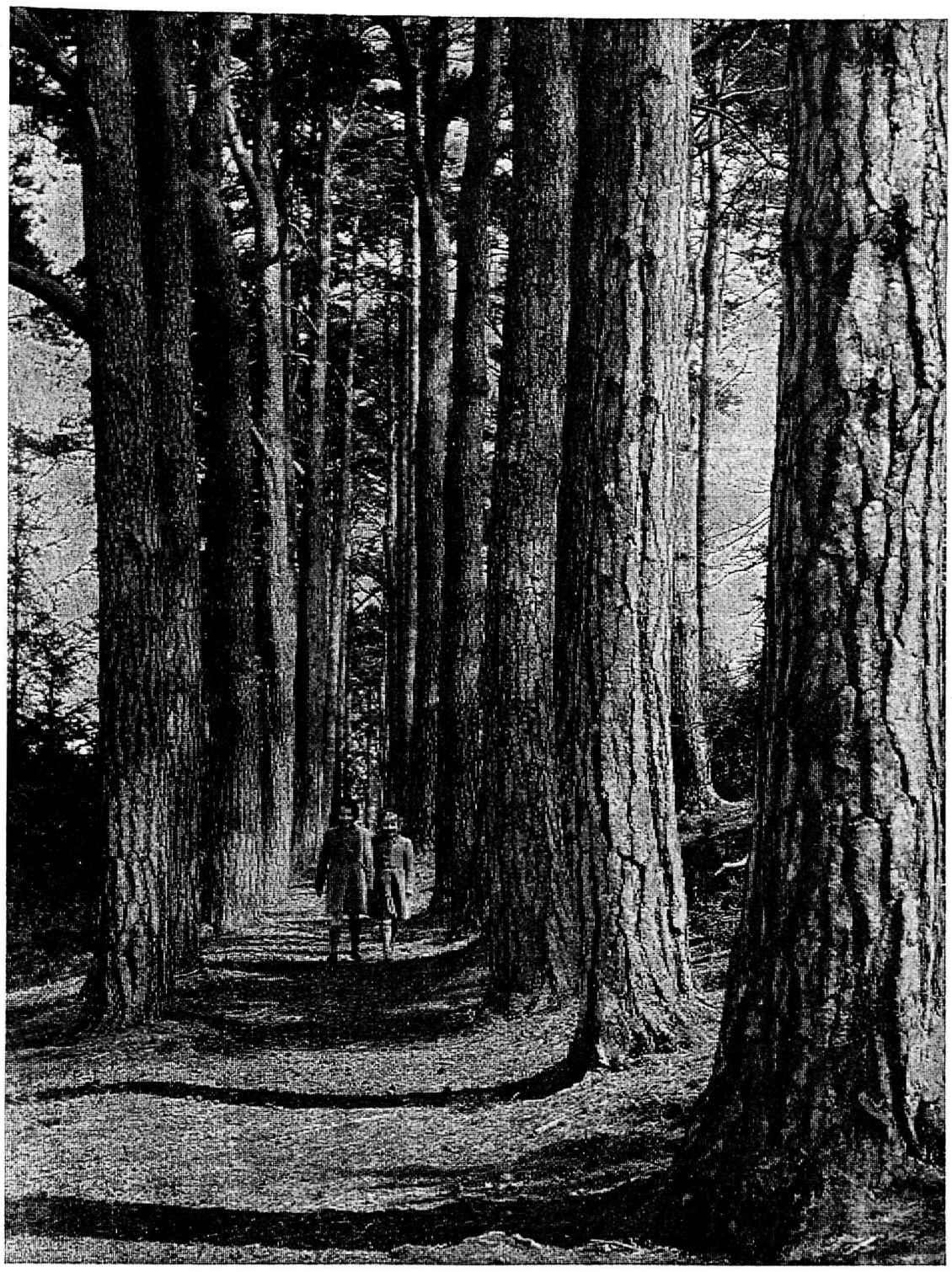

Hôme 0601/06.25.9.1

Des poussettes pour bercer et promener, dès les premiers beaux jours, votre adorable bébé

1 Voiture avec nacelle, capote et tablier

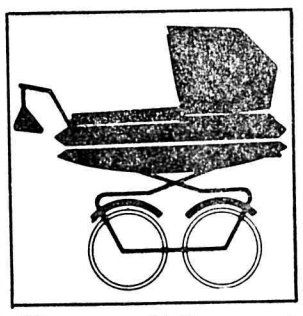

2 Voiture sport avec capote et tablier

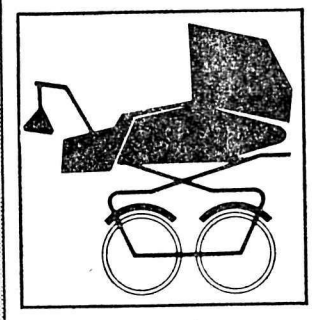

3 Voiture sport sans capote et tablier

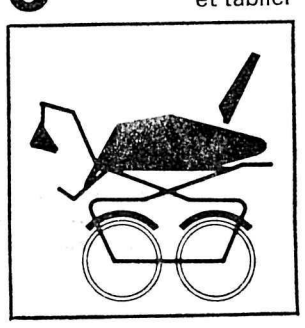

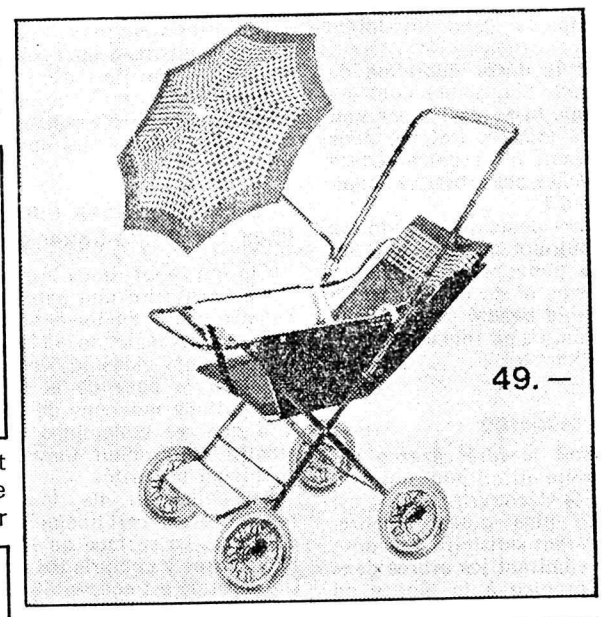

Voiture d'enfant, exécution luxueuse, nacelle amovible, tissu marine ou rouge à bande blanche, capote doublée, suspension souple, pare-boue et frein.
Transformable en voiture sport ou siège camping. Complète avec baby-car
Transformable pour 3 usages 319. —

Baby-car pliable, tissu marine, tubes chromés, frein 49. —

Matelas pour baby-car, fond rouge, garniture carreaux noirs/blancs 14.90
Parasol inclinable, assorti 14.90

Voiture d'enfant, nacelle amovible, capote doublée et siège recouverts de nylon gold, marine ou bordeaux, tubes chromés, transformable en voiture de sport avec capote et tablier, ou siège de camping. Complète avec baby-car
Transformable pour 3 usages 239. —

BUDGET CRÉDIT

Notre vente à crédit équilibre votre budget
Demandez nos conditions avantageuses

Gonset

SUISSE SVIZZERA SCHWEIZ

Sbrrrrrrr rinz!

I buongustai mangiano volentieri lo Sbrinz come dessert – tagliato a pezzetti.

Si vous trouvez une autre machine à coudre qui réalise tout ce que peut faire l'**ELNA SUPERMATIC** – et qui en plus vous facilite la tâche autant qu'elle – nous vous la payons.

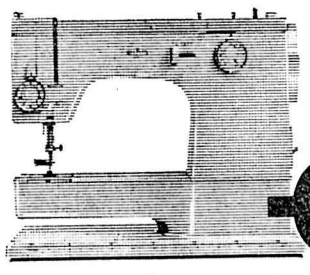

Votre bien-aimée...

elna

M. WITSCHARD
MARTIGNY, rue de l'Eglise
Tél. (026) 2 26 71

P 36-7601

La Fondation «pour la vieillesse» Pro Senectute
Section Valais

cherche pour la création de Centres d'aide et de conseils, pour le Valais romand,

assistantes sociales

ou éventuellement personnes ayant formation d'infirmière, d'institutrice, douées pour les questions sociales et désirant se dévouer aux personnes âgées.

Champ d'activité nouveau et très étendu dans le cadre de la séniculture.

— Salaire prévu pour travail social de ce genre.

— Semaine de cinq jours et tous avantages sociaux.

S'adresser au **secrétariat «Fondation pour la vieillesse»,** Grand-Pont 44, **1950 Sion.**

P 36-34534

HM HALLE AUX MEUBLES SA

Toujours en tête

SION: rue de la Dixence 9

En face de l'ancien hôpital
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITÉS D'ACHATS
VENTES
ÉCHANGES
Tél. 2 57 30
Tél. (021) 22 99 99
Tél. (021) 22 07 55

P 1007 S

M. DUBCEK LIMOGÉ

PRAGUE, 18 avril (ATS-AFP). — Dubcek remplacé par Husak, annonce-t-on officiellement.

M. Dubcek, précise Radio-Prague, a donné sa démission du poste de premier secrétaire du PC tchécoslovaque et a proposé lui-même M. Husak comme son successeur.

Portrait de M. Dubcek

Né le 27 novembre 1921, à Uhrovec, près de Topolcany, Alexandre Dubcek, qui vient d'être remplacé par Gustave Husak au poste de premier secrétaire du PC tchécoslovaque, est serrurier-mécanicien de profession. Il prit part à l'insurrection slovaque de 1944, qui devait entraîner la libération du pays. De 1949 à 1955, Alexandre Dubcek fut chargé de diverses tâches au sein du parti communiste slovaque, avant de suivre, de 1955 à 1958, les cours de la haute école du parti près le comité central du PC soviétique à Moscou. Secrétaire en chef du comité régional du PC slovaque à Bratislava de 1958 à 1960, Alexandre Dubcek gravit les échelons de la hiérarchie du parti slovaque, puis tchécoslovaque, pour devenir, en 1968, premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque.

Promoteur de la politique dite « d'après janvier », Alexandre Dubcek symbolisa, durant l'été dernier, le renouveau de la politique tchécoslovaque. Il assouplit les conditions de vie en CSSR, ouvrit les frontières et abolit la censure. Cette libéralisation entraîna l'inquiétude des autres pays socialistes, à l'exception de la Roumanie et de la Yougoslavie : ce fut le 21 août 1968. Envahie par surprise par cinq de ses « alliés », la Tchécoslovaquie est occupée depuis huit mois.

Transporté à Moscou en même temps que d'autres dirigeants du pays, Alexandre Dubcek dut sa libération au général Svoboda, qui exigea pour négocier les conditions de l'occupation la présence des « libéraux ». Depuis lors, la position de M. Dubcek s'est trouvée de plus en plus affaiblie, aussi bien aux yeux des Soviétiques que des Tchécoslovaques. Les émeutes antisoviétiques de fin mars devaient lui être fatales.

Le nouveau praesidium

PRAGUE, 18 avril (ATS-AFP). — Le nouveau praesidium comprend MM. Vasil Bilak, Oldrich Cernik, Peter Colotka, Alexander Dubcek, Evzen Erbangustav Husak, Jan Piller, Karel Polacek, Stefan Sadovsky, Lubomir Strougal et Ludvik Svoboda, annonce-t-on officieusement.

L'éviction de M. Smrkovsky

M. Smrkovsky figure parmi les dix membres éliminés du praesidium tchécoslovaque.

Plus encore qu'Alexandre Dubcek, il incarnait les aspirations libérales nées au printemps 1968.

Allocution du successeur de M. Dubcek

« La direction du parti me revient à un moment bien difficile, a notamment déclaré M. Husak dans le discours qu'il a prononcé immédiatement après son élection au poste de premier secrétaire du PC tchécoslovaque.

» Depuis un an bientôt, a-t-il ajouté, il nous est impossible de nous sortir de la situation de crise, qui nous empêche de travailler dans le calme et fait tort à notre économie. C'est pour cela que nous avons été amenés à procéder à des changements dans la direction du parti.

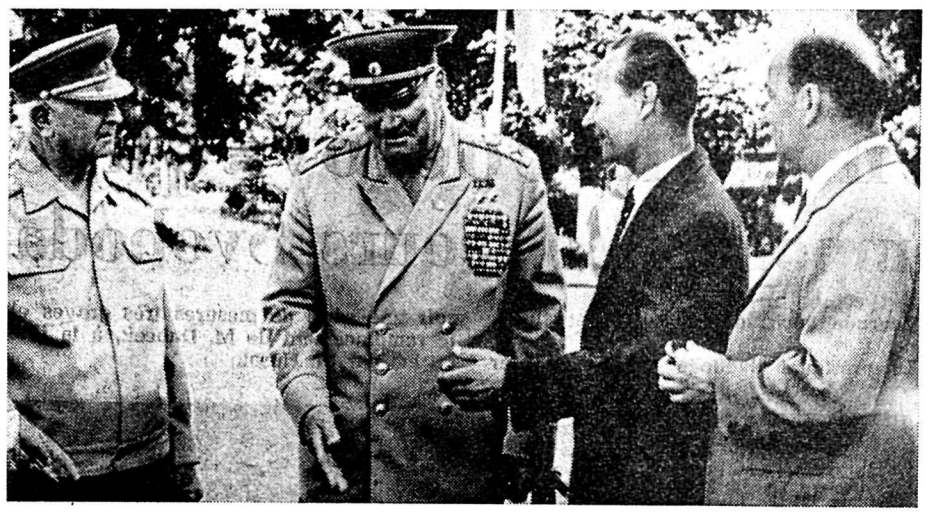

Sous le soleil du printemps de Prague 1968 : de gauche à droite : Svoboda, le maréchal Jacoubovski, chef des forces du Pacte de Varsovie, M. Dubcek et M. Cernik.

Le président Svoboda rend hommage au camarade Alexandre Dubcek

PRAGUE, 18 avril (ATS-AFP). — Le président de la République tchécoslovaque, M. Ludvik Svoboda, a déclaré hier soir à la radio, dans une allocution radiodiffusée par Radio-Prague, que le sujet principal du plenum du comité central a été d'« étudier les moyens d'améliorer la situation actuelle ».

« Le nom du camarade Dubcek restera pour toujours lié à la notion de notre politique d'après janvier. J'espère que M. Dubcek pourra se servir de sa popularité pour le travail ultérieur », a déclaré le président.

« Les événements de fin mars ont gravement nuit à nos intérêts, ont réduit à néant les efforts de nombreux mois et ont rejeté notre développement loin en arrière », a-t-il poursuivi.

« Le camarade Dubcek pourra s'appuyer sur la confiance de la population dans les fonctions de la plus haute importance qu'il assumera », a dit M. Svoboda.

Le successeur de Dubcek

Un «modéré» du printemps de Prague

Né le 10 janvier 1913 à Dubravka (Slovaquie), Gustave Husak est docteur en droit. Il appartient au PC depuis 1933 et a été plusieurs fois emprisonné sous l'occupation allemande. Il prit part à l'insurrection de 1944 et fut élu vice-président du PC slovaque en 1944. D'août 1946 à mai 1950, il fut membre du gouvernement local slovaque avant d'être élu député à l'Assemblée nationale tchécoslovaque. Mais la tendance centralisatrice devint toujours plus forte, et elle était principalement dirigée contre les partisans de la régionalisation. En 1951, Husak fut démis de ses fonctions et condamné en 1954 à la prison à vie pour « nationalisme slovaque bourgeois ». Grâcié en 1960, Husak fut réhabilité en 1963 et réadmis au sein du PC.

Gustave Husak appartient à ceux qui ont contribué à la chute d'Antonin Novotny. Il s'associa aux efforts de M. Dubcek au printemps 1968 et devint vice-président du Conseil. Il s'attacha surtout au processus de régionalisation, évitant de prendre trop clairement position en faveur du « printemps de Prague ».

Comme Dubcek et les autres dirigeants, Husak fut emmené à Moscou après l'invasion du 21 août. Dès son retour à Prague, il devait apparaître comme un des dirigeants prêts à des concessions importantes. S'il condamnait l'intervention des cinq, Husak a toujours préconisé l'application stricte des accords de Moscou et se montra assez méfiant à l'égard de la presse.

« Ne pas succomber à la panique semée par la propagande étrangère »

M. Husak a lancé un appel au calme et il a demandé le soutien du peuple à sa politique.

« Nous ne renonçons à aucune des grandes idées nées l'année dernière. Mais il faut savoir ce que nous pouvons réaliser, quand et dans quel ordre », a dit encore M. Husak.

Le nouveau premier secrétaire a affirmé qu'il pensait pouvoir sortir assez rapidement le pays de la crise et envisager alors un prochain congrès du parti et des élections démocratiques.

Ce qu'il faut surtout éviter à l'heure actuelle, a ajouté M. Husak, c'est de succomber à la panique que la propagande étrangère et certaines forces intérieures sèment depuis des semaines.

Sirhan reconnu coupable de meurtre avec préméditation

LOS ANGELES, 18 avril (ATS-AFP). — Sirhan Bichara Sirhan a été reconnu coupable du meurtre avec préméditation du sénateur Robert Kennedy, jeudi, par un jury de Los Angeles, après plus de deux jours de délibérations.

Le jeune immigrant jordanien est passible de la peine de mort ou de la détention à perpétuité. Il faut toutefois qu'au cours d'une procédure séparée, le jury se prononce sur la sentence. Cette procédure, en principe, s'ouvre immédiatement après le verdict de culpabilité.

Mme Blaiberg à Zurich

Zurich. — Mme Philip Blaiberg est arrivée jeudi à Zurich, où elle entend séjourner quelques jours. Il se pourrait que l'épouse du premier « greffé du cœur » rende visite à M. Emile Hoffmann, qui a subi la même opération lundi. Toutefois, il faudra pour cela que l'état de M. Hoffmann s'améliore au point de lui permettre de recevoir des visites.

Jeudi, à Zurich également ont eu lieu les obsèques de M. Albert Gautschi, le jeune homme de 27 ans dont le cœur a été greffé sur M. Emile Hoffmann.

Pour une couronne naturelle ou artificielle
RUMMEL, fleuriste
Lausanne - Tél. 23 52 30 - Haldimand 8

POMPES FUNEBRES GENERALES SA
5
En cas de deuil, les PFG Maupas 6, Lausanne (derrière le Crédit Foncier) se chargent de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Téléphonez au 22 92 01

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CRÉMATION
Adhérez à la Société fondée en 1890
16 000 adhésions
Caroline 1, LAUSANNE
Tél. 22 15 33

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La « normalisation » est achevée

Les Tchécoslovaques avaient raison d'être inquiets. Après l'autocritique de Smrkovsky, la réhabilitation des « collaborateurs » (Bilak, Kolder, Indra, Barbirek, etc.), voici maintenant l'élimination de Dubcek.

Ainsi se termine le processus entamé le 21 août avec l'intervention de l'armée rouge. Ce que les Soviétiques pensaient réaliser en quelques heures, ou pire en quelques jours, ils ont mis huit mois à l'obtenir. Mais le résultat est là : la Tchécoslovaquie est mise au pas.

Celui que la « Pravda » avait, en août, traité d'opportuniste de droite et accusé de trahison, et avec lequel Moscou avait bien dû traiter, est relégué au second rang, au profit d'un homme qui, sous couleur de « réalisme », a toujours donné satisfaction au Kremlin. Un mois après l'invasion, il déclarait : « Bien que les forces antisocialistes avaient été vaincues en 1946, elles ne sont pas mortes pour autant. Nous les avons incontestablement vues à l'œuvre depuis janvier... »

Si M. Dubcek conserve une place au sein du praesidium, M. Smrkovsky est, lui, limogé. Plus encore que le secrétaire du parti, M. Smrkovsky était l'incarnation de l'esprit libéral d'après janvier.

Quelle sera la réaction du peuple tchécoslovaque ? Depuis plusieurs semaines, tous ses dirigeants lui ont répété que la situation était grave. Il était ainsi préparé à recevoir la mauvaise nouvelle. Les manifestations, si elles se produisent, seront donc limitées, ceci d'autant plus que personne ne peut ignorer que les décisions prises hier sont justement le contrecoup de manifestations de joie, celles-là.

La petite lueur d'espoir qui continuait de brûler à Prague est définitivement éteinte.

R. J.

L'affaire de l'avion abattu en Corée

Félicitations du ministre aux hommes qui ont abattu l'avion américain

TOKYO, 18 avril. — (ATS-AFP). — Le général Choi Hyun, ministre de la défense nationale de Corée du Nord, a félicité ses troupes pour avoir abattu un avion de reconnaissance américain, rapporte la radio de Pyongyang captée hier matin à Tokyo.

Dans un message spécial de félicitations adressé aux officiers et hommes de la « 896e unité des forces militaires populaires » de Corée du Nord, le général Choi Hyun déclare : « Ceux-ci ont accompli l'exploit héroïque d'abattre d'un seul coup de feu un avion américain de reconnaissance qui avait illégalement pénétré le 15 avril dans l'espace aérien territorial de la Corée du Nord... »

Les cadavres de deux Américains repêchés dans la mer du Japon

TOKYO, 18 avril. — (ATS-Reuter). — Deux corps revêtus de l'uniforme des aviateurs américains et ne portant pas de gilets de sauvetage ont été repêchés dans la mer du Japon, où ils allaient à la dérive.

Le ministère japonais des affaires étrangères a annoncé hier que le destroyer américain « Henry-W.-Tucker » avait repêché les corps de deux hommes. On suppose qu'il s'agit de deux des occupants de l'avion de reconnaissance américain « EC-121 », abattu par la Corée du Nord alors qu'il survolait la mer du Japon. L'« Henri-W.-Tucker » est l'un des bâtiments de guerre des Etats-Unis qui recherchent des survivants et des débris de l'appareil qui a été abattu et s'est abîmé en mer.

L'affaire Markovic vers son dénouement ?

Confrontation en quatre phases avec Alain et Nathalie Delon

VERSAILLES, 18 avril. — (ATS-AFP). — L'acteur Alain Delon et son ex-femme Nathalie ont participé hier après-midi, pendant quatre heures et quart, à une confrontation en quatre phases organisée par le juge d'instruction René Patard, chargé de l'enquête sur l'assassinat du Yougoslave Stevan Markovic dans les derniers jours du mois de septembre dernier.

Participaient à cette confrontation : François Marcantoni, inculpé de complicité dans l'assassinat de Stevan Markovic, et Zoricka Milosevic, sœur de Milos Milosevic retrouvé mort en janvier 1966 à Hollywood à côté du cadavre de Barbara Rooney, cinquième femme de l'acteur américain Mickey Rooney. L'enquête effectuée par la police américaine avait conclu à un suicide.

Les fonctionnaires italiens feront grève demain

ROME. — La grève nationale de vingt-quatre heures de plus d'un million de fonctionnaires de l'Etat a été confirmée pour samedi 19 avril, par les trois grandes centrales syndicales : CGIL (Confédération générale du travail, à majorité socialo-communiste), CISL (Confédération italienne des syndicats de travailleurs), et UIL (Union italienne du travail, social-démocrate).

Ce mouvement a pour but de protester contre les lenteurs apportées par les autorités compétentes à procéder à un réaménagement des carrières dans le cadre de la réforme administrative à l'étude depuis plusieurs années.

chronique suisse

Dans une violente tempête de neige

Un biréacteur « Lear Jet » perdu entre Genève et Bâle

15 jours à peine après la disparition d'un avion qui se rendait de Genève à Altenrhein, un second appareil a disparu entre Genève et Bâle où il devait arriver hier matin. L'avion, un « Lear Jet » avait quitté Genève à 10 heures. A 10 h. 27, le pilote a demandé à Bâle l'autorisation d'atterrir. Mais l'appareil ne s'est pas posé sur l'aérodrome.

Une violente tempête de neige régnait alors sur la région bâloise.

Tué en coupant du bois

BIENNE. — Hier, en fin d'après-midi, M. B. Studer, domicilié à Allenwil, né en 1919, marié, qui coupait du bois au moyen d'une tronçonneuse, a été atteint par une buche en pleine poitrine. Conduit à l'hôpital d'Aarberg, il est décédé durant son transfert.

M. Spuehler se rend à BUCAREST

On sait que le conseiller fédéral Willy Spuehler, chef du Département politique, accompagné de son épouse, répondant à une invitation du gouvernement de Roumanie, assistera à Bucarest à la cérémonie d'ouverture de l'Exposition industrielle suisse. Le départ de Zurich - Kloten a lieu aujourd'hui.

Meurtrier de sa femme, il est condamné à 17 ans de réclusion

HERISAU. — Jakob Mettler, 25 ans, qui avait tué sa femme Ida, 22 ans, dans la nuit du 24 au 25 février 1968 après une violente dispute, a été condamné à 17 ans de réclusion, hier, par le Tribunal des affaires criminelles des Rhodes-Extérieures. Le ministère public avait réclamé une peine égale ou supérieure à 15 ans de réclusion, alors que la défense a fait valoir que Mettler avait agi en état de profonde excitation.

Le Liechtenstein respire Les Suisses déplaceront leurs batteries de tirs

VADUZ, 18 avril (ATS). — Les entretiens entre la Suisse et le Liechtenstein, concernant la place d'armes de Lutiensteig (SG), viennent de se terminer par un accord. Elles ont duré trois jours. La délégation suisse était conduite par le colonel-brigadier Hans Messmer, alors que le chef du gouvernement du Liechtenstein, M. Gerard Batliner, conduisait la délégation de la principauté. Le thème principal de ces négociations concernait le bruit dont souffrent les habitants du village liechtensteinois de Balzers, à la suite des tirs de l'armée suisse. Selon l'accord passé jeudi, les Suisses ont décidé de déplacer, plus en-deçà de la frontière, leurs batteries. Cela réduira, d'une part, les effets et empêchera, d'autre part, que des projectiles tombent sur le territoire de la principauté, comme cela s'était produit il y a quelque temps.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Suisse

WASHINGTON, 18 avril (ATS-DPA). — M. Richard Nixon, président des Etats-Unis, a nommé, jeudi, le nouvel ambassadeur de son pays en Suisse.

Le nouvel ambassadeur américain à Berne a été désigné en la personne de M. Shelby Cullom Davis, 60 ans, banquier à New York. Il succède à M. John S. Hayes, qui a pris sa retraite.

M. Davis a été autrefois correspondant de la société de radiodiffusion CBS à Genève.

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
—
Location de
coffres-forts
dès Fr. 15.—
par an
P 805 S

Le Confédéré
dernière illustrée
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

M. DUBCEK LIMOGÉ

M. Spuehler se rend à BUCAREST

Journée décisive en Tchécoslovaquie
Important discours Svoboda

Journée décisive hier en Tchécoslovaquie.
Le président Svoboda a annoncé hier soir une série de mesures très graves et le remplacement de M. Dubcek, à la tête du PC par M. Husak.

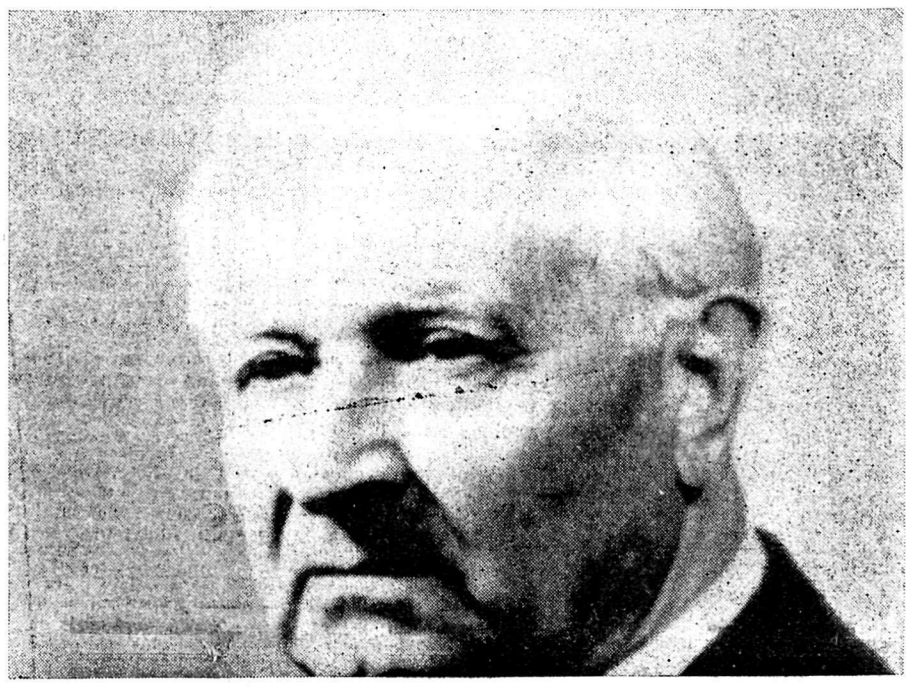

PORTRAIT DU JOUR :

Peter USTINOV

Occupant une place tout à fait à part dans le monde des comédiens, des auteurs et des producteurs — il cumule en effet ces différentes occupations artistiques aussi bien dans les studios de cinéma que sur les planches — Peter Ustinov vient de fêter ses quarante-huit ans.

Russe par sa mère, Britannique par son père et Français d'adoption, il vient d'obtenir un triomphe à Paris avec sa dernière pièce : « Le Soldat inconnu et sa femme » où il peut donner libre cours à sa douce ironie envers les militaires. C'est lui qui, entre autres réflexions satiriques destinées à des comédiens revêtus d'uniformes les plus ridiculement chamarrés, a écrit : « Les soldats sont des enfants qui ne grandissent jamais », et encore : « Dans l'armée, plus on a de l'avancement et plus on s'éloigne de la ligne de feu »...

Le théâtre, la radio, la télévision et le cinéma doivent à Peter Ustinov beaucoup de fantaisie, une philosophie très personnelle, un non-conformisme et une certaine truculence qui sont les bienvenus dans des programmes et dans un répertoire où le comique et la satire atteignent rarement de tels sommets, pour la plus grande délectation d'un très large public.

Collectionneur dans l'âme, s'intéressant à tout ce qui est beau (meubles anciens, automobiles de la belle époque, peinture et sculpture, musique), il a de qui tenir puisque son trisaïeul dirigeait l'Opéra impérial de Moscou, son grand-père était architecte du tsar, son grand-oncle dessinateur de Diaghilev, et son cousin directeur artistique de la Scala de Milan !

Ustinov adore voyager ; on le trouve rarement plus d'une semaine à la même place. Un jour il sera dans son appartement de Neuilly auprès de sa femme et ses quatre enfants ; un autre jour il résidera dans son chalet de Suisse ; ou bien il voguera en mer sur son yacht « Nitchevo », à moins qu'il ne soit en reportage à l'autre bout du monde (car il est aussi journaliste à ses heures).

On se souvient que Peter Ustinov avait, il y a quelques années, sur les rivages lémaniques, collaboré pour un spectacle avec cet autre touche-à-tout de génie qu'était Cocteau.

Polyglotte, Ustinov se considère, à quarante-huit ans, comme un vieil auteur puisque ses premiers manuscrits furent griffonnés à l'âge de quinze ans. Le plus piquant, c'est que ce moderne Courteline a été fantassin de deuxième classe au Sussex Royal Regiment !

Un dernier mot : dans un « Face à Face » réalisé pour le journal « Candide », à la question : « Et si vous étiez de Gaulle ? », il répondit : « Il risquerait d'être Ustinov et me prendrait ma place » !

J.-P. Tz

Dans une violente tempête de neige

Un biréacteur «Lear Jet» perdu entre Genève et Bâle

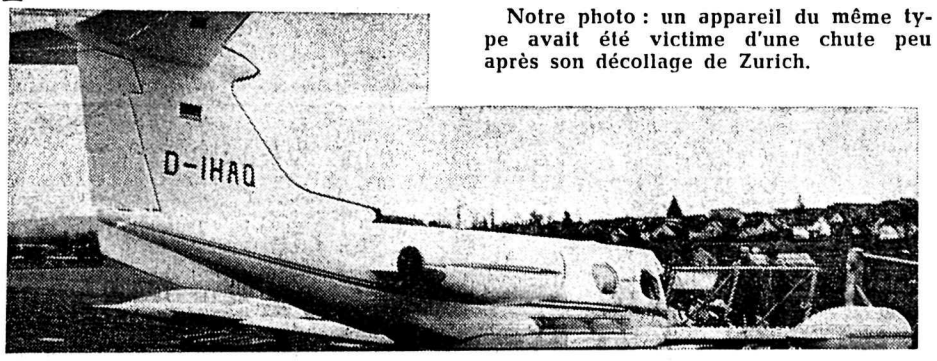

Notre photo : un appareil du même type avait été victime d'une chute peu après son décollage de Zurich.

Tout le «gotha» européen à Lausanne aux obsèques de la reine d'Espagne

Ce matin, en l'église du Sacré-Cœur d'Ouchy, à Lausanne, tout le «gotha» européen assiste aux obsèques de la reine Victoria-Eugénie d'Espagne.

Trois rois, des dizaines de princes et princesses, des ducs et des marquis sont arrivés dans la capitale vaudoise.

Nos photos :

▶ L'arrivée du roi Constantin, de Grèce, en compagnie de son épouse, de la princesse Sophie et de la reine-mère Frederike de Grèce.

▶ Le comte de Barcelone, fils de la défunte, accueille le roi Constantin et la princesse Sophie.

Un éclairage inédit est braqué, par un prestigieux témoin, sur le Kremlin des années de guerre, dans le livre du maréchal Gueorgui Joukov qui vient de sortir, à Moscou, sous le titre « Souvenirs et Réflexions ».

Le vainqueur de Berlin, le seul Soviétique qui soit quatre fois « héros de l'Union soviétique » a terminé son œuvre peu de temps avant d'être frappé, au cours de l'hiver, à 75 ans, d'une attaque cérébrale. Sept cent cinquante pages, six cent mille exemplaires : l'ouvrage d'un grand intérêt historique, est dédié « au soldat soviétique ». Il réhabilite généralement Staline qui y est dépeint comme un homme « courtois, qui savait écouter, supporter la contradiction et lier librement la conversation ».

Nos photos : Staline en conversation amicale avec le maréchal Vorochilov.
Le maréchal Joukov et Mme Tito.

Joukov réhabilite Staline